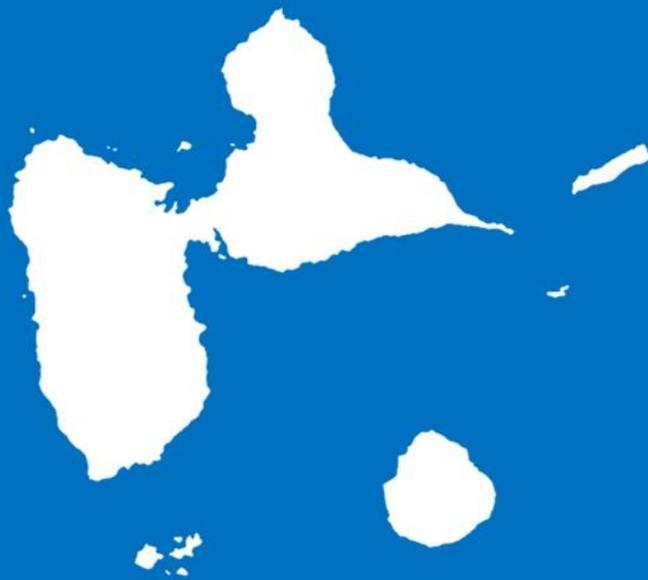




Profil socio-sanitaire de la Guadeloupe

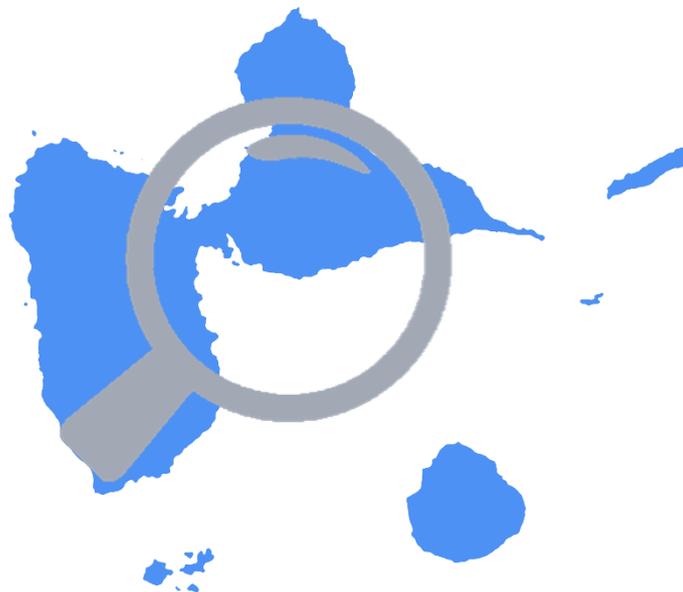


Observer pour comprendre





PROFIL SOCIO-SANITAIRE DE LA GUADELOUPE



Données disponibles en 2021



L'Union régionale des professionnels libéraux, Médecins libéraux (URPS ML) de Guadeloupe a autorisé la transmission d'indicateurs de santé de l'Institut statistique des professionnels libéraux (ISPL) à l'ORSaG. L'ORSaG remercie l'ISPL et l'URPS ML. Il peut ainsi diversifier ses sources de données et élever la qualité des productions visant à améliorer la connaissance de la population guadeloupéenne.





SOMMAIRE

Tables des illustrations.....	5
Objectif et méthode.....	7
Caractéristiques sociodémographiques.....	8
1. Structure et évolution de la population.....	8
2. Structure familiale et conditions de logement	11
3. Activité économique	13
4. Population active et emploi	15
5. Revenus.....	18
6. Scolarisation et diplôme	20
Offre de soins et recours aux soins	22
1. Offre de soins en médecine libérale	22
2. Consommation de soins de ville	24
Etat de santé.....	26
1. Les nouvelles admissions en Affections de Longue Durée (ALD).....	26
2. Les personnes en Affection Longue durée.....	28
3. Hospitalisations.....	29
4. La mortalité	30
Synthèse des principaux indicateurs de l'état de santé par EPCI	33
Ensemble des indicateurs par EPCI.....	34
Synthèse.....	37
ANNEXE 1 : Principales sources de données exploitées	40
ANNEXE 2 : Liste des affections de longue durée (ALD)	42
ANNEXE 3 : Liste des maladies selon la classification internationale des maladies (CIM 10)	43
ANNEXE 4 : Nomenclature de recueil des principales hospitalisations du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI) selon la classification internationale des maladies (CIM 10).....	44



TABLES DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 Effectifs et densité de la population selon la zone géographique en 2017	8
Figure 2 - Taux d'accroissement de la population entre 2012 et 2017 (moyenne annuelle)	9
Figure 3 - Part de la population selon l'âge et l'EPCI en 2017 (Evolution depuis 1990)	10
Figure 4- Répartition par sexe et âge de la population de la Guadeloupe en 1990 et 2017	10
Figure 5 - Répartition des ménages en Guadeloupe selon la structure familiale en 2007 et 2017	11
Figure 6- Part des logements d'habitation à loyers modéré (HLM) par communes en 2017.....	12
Figure 7- Part des ménages en Guadeloupe disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 2007 et 2017	13
Figure 8 - Répartition des établissements par secteurs d'activité selon la zone géographique au 31 décembre 2017	14
Figure 9- Répartition des emplois par secteurs d'activité en Guadeloupe en 2007 et 2017	14
Figure 10 -Répartition de la population âgée de 15 à 65 ans par type d'activité en Guadeloupe en 2017	15
Figure 11 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par groupe socioprofessionnel en Guadeloupe en 2007 et 2017	16
Figure 12- Répartition de la population occupant un emploi travaillant hors de leur commune de résidence en 2017	16
Figure 13- Taux de chômage au sens du recensement par EPCI en 2017 (Evolution depuis 2007)	17
Figure 14- Taux de chômage* au sens du recensement par sexe et groupes d'âge en Guadeloupe.....	17
Figure 15-Revenus fiscal moyen déclaré en 2017 (en euros)	19
Figure 16-Pourcentage des foyers fiscaux non imposés en 2017	19
Figure 17-Taux de scolarisation selon l'âge en Guadeloupe en 2007 et 2017	20
Figure 18- Part des 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme au moins équivalent au CAP ou au BEP en 2017	21
Figure 19-Répartition de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé en Guadeloupe en 2007 et 2017.....	21
Figure 20- Densité de médecins généralistes libéraux (pour 100 000 habitants) par zone géographique au 1er janvier 2020	22
Figure 21- Densité d'infirmiers libéraux (pour 100 000 habitants) par zone géographique au 1er janvier 2020	23
Figure 22- Nombre d'actes réalisés par des généralistes pour 100 habitants en 2017.....	24
Figure 23- Nombre d'actes réalisés par des spécialistes pour 100 habitants en 2017.....	24
Figure 24- Nombre d'actes réalisés par les infirmiers pour 100 habitants en 2017.....	25
Figure 25- Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD selon le sexe la période 2017-2019 (pour 100 000 habitants) évolution depuis 2012-2014.....	26
Figure 26- Taux standardisé de nouvelles admissions prématurées en ALD en Guadeloupe sur la période 2017-2019 (pour 100 000 habitants) évolution depuis 2012-2014	27
Figure 27-Taux standardisé des personnes en ALD par EPCI et en Guadeloupe en 2019 (pour 100 000 habitants)	28
Figure 28-Taux standardisé de personnes âgées de moins de 65 ans en ALD par EPCI et en Guadeloupe en 2019 (pour 100 000 habitants)	29
Figure 29-Taux standardisé de mortalité générale selon les EPCI en fonction du sexe sur la période 2010-2015 (pour 100 000 habitants)	31
Figure 30-Taux standardisé de mortalité prématurée selon les EPCI en fonction du sexe sur la période 2010-2015 (pour 100 000 habitants)	32



Tableaux

Tableau I - Évolution de la population entre 2012 et 2017 en Guadeloupe.....	9
Tableau II - Structure de la population selon la zone géographique en 2017	10
Tableau III - Répartition des ménages selon leur structure et la zone géographique au 1er janvier 2017	11
Tableau IV - Personnes âgées de 80 ans ou plus vivant seules au 1er janvier 2017	12
Tableau V - Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2017 selon la zone géographique	19
Tableau VI - Effectifs et taux de foyers allocataires selon le type d'allocations en Guadeloupe au 31 décembre 2017	20
Tableau VII - Densité (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique au 1er janvier 2020	23
Tableau VIII - Nombre d'actes réalisés (pour 100 habitants) par des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2017	25
Tableau IX - Répartitions des actes réalisés par des médecins spécialistes libéraux selon la spécialité et zone géographique en 2017	25
Tableau X - Répartition des six causes de nouvelles admissions en ALD les plus fréquentes en Guadeloupe sur les périodes 2012-2014 et 2017-2019.....	27
Tableau XI - Répartition des six causes d'ALD les plus fréquentes selon la zone géographique en 2019.....	28
Tableau XII - Répartition* des décès suivant la cause en Guadeloupe sur la période 2010-2015	31



OBJECTIF ET METHODE

L'objectif de ce document est de dresser un état des lieux de la santé des habitants de la Guadeloupe. *In fine*, les éléments recueillis permettront de disposer d'indicateurs de référence afin d'évaluer leurs besoins en termes de soins et de définir une offre adaptée au territoire.

Les différents indicateurs mobilisés et valorisés sont des données produites en routine décrivant les aspects sociodémographiques, la morbidité et la mortalité d'une population. Le but de cette approche est prendre un cliché de la situation sanitaire contextualisée des habitants de la zone concernée et d'en faire ressortir certaines caractéristiques.

Dans un premier temps, une description de la population cible a été réalisée à travers l'étude de caractéristiques sociodémographiques, principalement issues du recensement de la population réalisé par l'Insee en 2017.

Dans un deuxième temps, la santé de cette population a été appréhendée selon trois axes : la consommation de soins de ville (recours à un médecin, actes réalisés) et de soins en milieu hospitalier, l'étude de la morbidité des admissions en affection de longue durée et l'étude de la mortalité.

Le diagnostic repose, dans l'ensemble, sur des indicateurs intercommunaux et régionaux. Ils ont pu être déclinés à l'échelle des communes de la communauté d'agglomération quand cela s'est avéré pertinent.

Les données retenues pour calculer les indicateurs sont les plus récentes, du moins celles qui étaient disponibles au moment de la rédaction de ce document. À titre d'exemple, les données concernant les caractéristiques sociodémographiques de la population sont principalement issues du recensement de population de 2017. En raison des échelons géographiques choisis et de la faiblesse des effectifs correspondants, les données de mortalité ont été agrégées sur les six dernières années disponibles (2010-2015).

CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

La situation sociodémographique de la Guadeloupe est principalement décrite à partir des données issues du recensement de la population de 2017 produites par l'Insee : structure de la population, composition des ménages, type d'activité et fragilité professionnelle.

Les données concernant les prestations à caractère social sont produites par la Cnaf, la Cnamts et l'Assurance maladie.

Pour chaque indicateur, une vision d'ensemble du bassin de vie est présentée. Lorsque l'information est disponible et pertinente, un focus particulier est réalisé à l'échelle de l'intercommunalité afin de faire émerger d'éventuelles singularités.

1. Structure et évolution de la population

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le taux d'accroissement total est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période et la population moyenne de cette période.

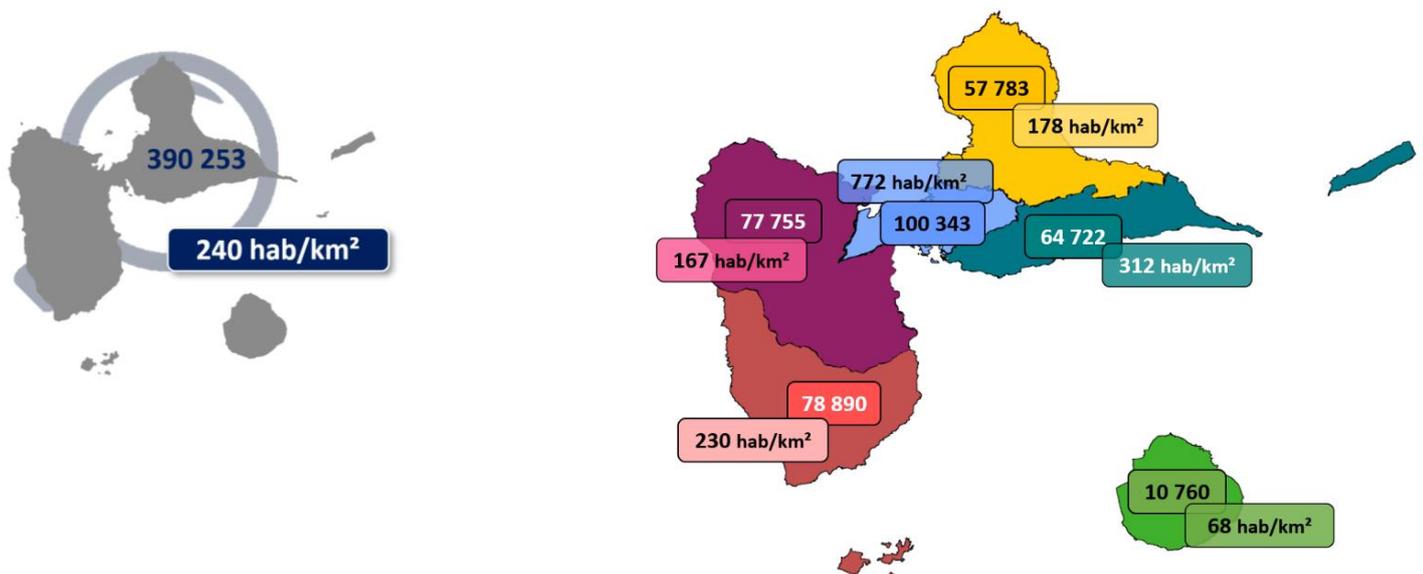
Le taux d'accroissement naturel est le rapport entre le solde naturel pendant une période et la population moyenne de cette période.

Le taux d'accroissement migratoire est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

Au 1^{er} janvier 2017, la population de la Guadeloupe est estimée à 390 253 habitants et a une densité de 240 habitants par kilomètre carré (hab/km²).

La communauté d'agglomération rassemblant le plus grand nombre d'habitants par kilomètre carré est Cap Excellence avec un nombre d'habitants par kilomètre carré (772 hab/km²) trois fois plus élevé que le niveau régional.

Figure 1 Effectifs et densité de la population selon la zone géographique en 2017



Source : Insee RP 2017

Exploitation : ORSaG



Avec un solde migratoire négatif (-1,1%) entre 2012 et 2017, le taux d'accroissement naturel est l'unique moteur de croissance démographique de la Guadeloupe (0,5%) mais ne suffit pas pour pallier la décroissance de sa population. En effet, la région a vu sa population décroître au rythme de 0,7 % par an entre 2012 et 2017. [Tableau I]
Sur cette même période, 4 799 naissances en moyenne sont domiciliées en Guadeloupe contre 3 061 décès en moyenne par an.

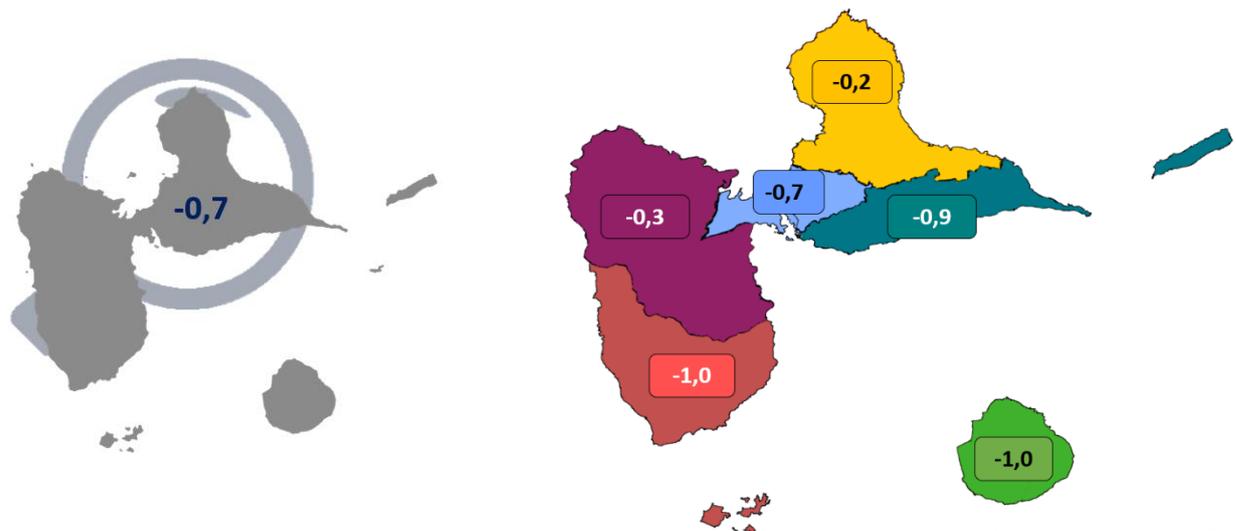
Tableau I - Évolution de la population entre 2012 et 2017 en Guadeloupe

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Population au 1 ^{er} janvier 2012	104 180	78 920	58 344	82 928	67 654	11 288	403 314
Population au 1 ^{er} janvier 2017	100 343	77 755	57 783	78 890	64 722	10 760	390 253
Densité de population 2017 (hab/km ²)	772	167	178	230	312	68	239,7
Taux d'accroissement annuel total entre 2012 et 2017 (%)	-0,7	-0,3	-0,2	-1,0	-0,9	-1,0	-0,7
Taux d'accroissement naturel par an entre 2012 et 2017 (%)	0,7	0,5	0,3	0,3	0,6	-0,3	0,5
Taux d'accroissement migratoire par an entre 2012 et 2017 (%)	-1,5	-0,8	-0,5	-1,2	-1,5	-0,6	-1,1

Source : Insee RP 2012 à 2017

Exploitation : ORSaG

Figure 2 - Taux d'accroissement de la population entre 2012 et 2017 (moyenne annuelle)



Source : Insee RP 2012 et 2017

Exploitation : ORSaG

La Guadeloupe compte davantage de femmes que d'hommes dans sa population (54 % de femmes et 46 % d'hommes). [Tableau II] La proportion de femmes dans la population croît avec l'âge. Ainsi, parmi les moins de 25 ans, elles correspondent à 49 % de la population.

La proportion de jeune de moins de 25 ans en Guadeloupe est de 31 %.

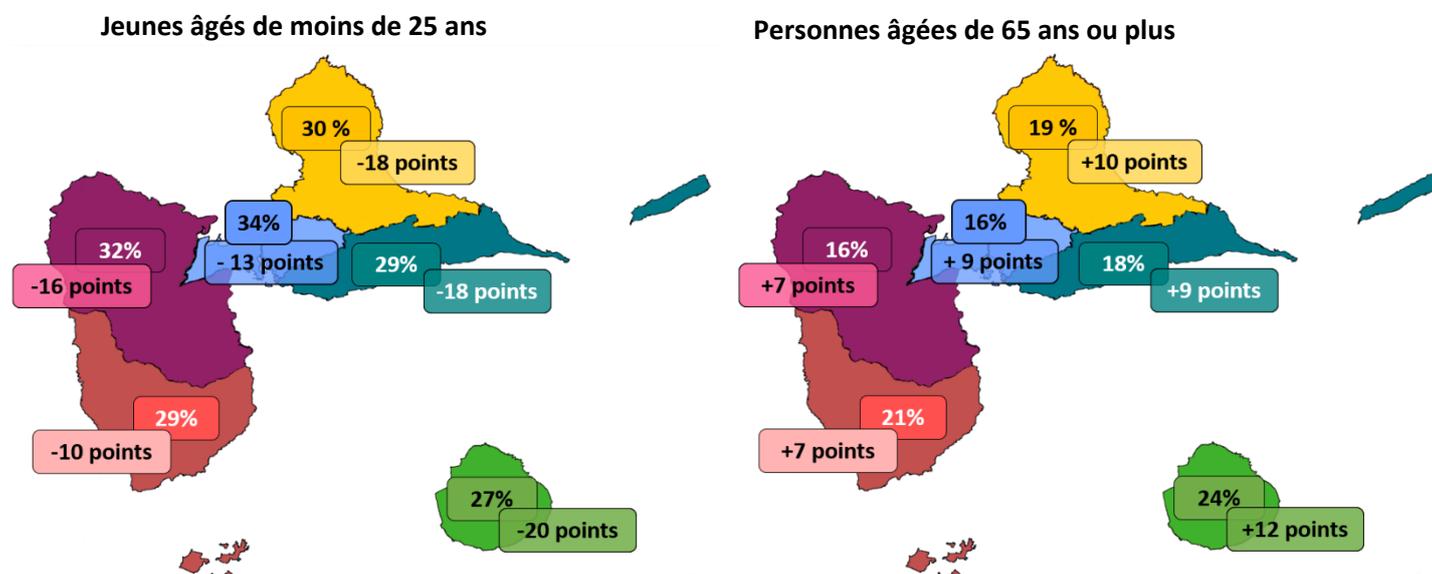
Entre 1990 et 2017, on constate un recul de 16 points de la proportion de jeune de moins de 25 ans à la Région. Cette diminution se retrouve également à l'échelle des EPCI, variant de -10 points pour la CAGSC à -20 points à Marie-Galante. [Figure 3]

La part de séniors a progressé entre 1990 et 2017. La proportion de séniors âgés de 65 ans ou plus s'établit à 18 % pour la Guadeloupe. La CCMG et la CAGSC sont les deux communes les plus touchées par ce phénomène de



vieillesse représentant, respectivement 24 % et 21 % de la population et en augmentation, respectivement de + 12 points et + 7 points entre 1990 et 2017.

Figure 3 - Part de la population selon l'âge et l'EPCI en 2017 (Evolution depuis 1990)



Source : Insee RP 1990 et 2017

Exploitation : ORSaG

Tableau II - Structure de la population selon la zone géographique en 2017

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Part de femmes	56%	54%	53%	54%	53%	52%	54 %
Part de moins de 25 ans	34%	32%	30%	29%	29%	27%	31 %
Part de 65 ans ou plus	16%	16%	19%	21%	18%	24%	18 %

Source : Insee

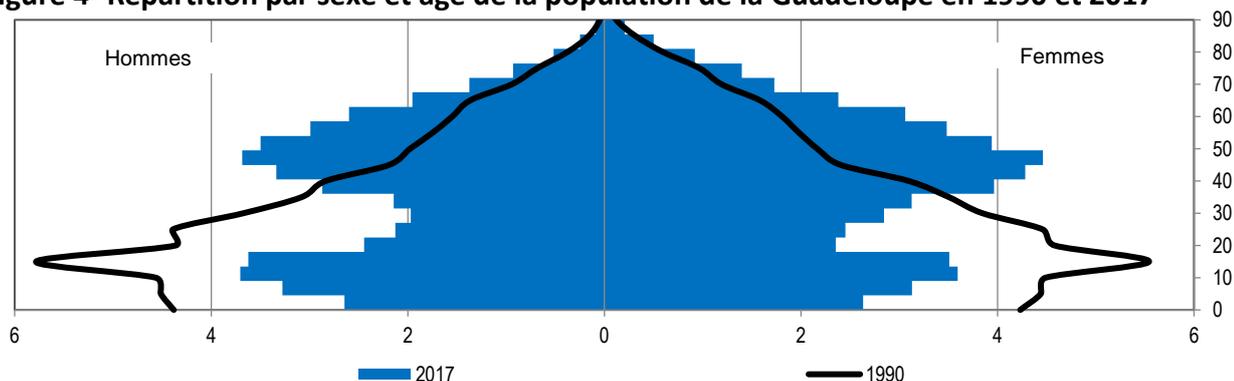
Exploitation : ORSaG

Afin de mieux apprécier l'ampleur du vieillissement et son impact sur la pyramide des âges, les structures d'âges ont été comparées à plus de vingt ans d'intervalles.

Ainsi, entre 1990 et 2017, l'effectif de personnes âgées de moins de 25 ans a diminué de 27 % alors que celui des individus âgés de 65 ans ou plus a augmenté de 135 %.

Relativement aux autres tranches d'âge, les proportions plus faibles d'habitants âgés de 20 à 34 ans résultent à la fois de la baisse du nombre de naissances et du départ des jeunes afin de poursuivre leurs études ou de trouver un emploi. [Figure 4]

Figure 4- Répartition par sexe et âge de la population de la Guadeloupe en 1990 et 2017



Source : Insee (RP 1990 et 2017)

Exploitation : ORSaG



2. Structure familiale et conditions de logement

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfants).

a) Structure familiale

Au recensement de population de 2017, 172 057 ménages résident en Guadeloupe. Les ménages avec famille, c'est-à-dire composés d'un couple avec ou sans enfant(s) et de familles monoparentales, sont la principale forme de ménages observée (61 %). C'est dans la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre que l'on observe le plus de ménages avec familles (66 %).

À l'instar de la situation observée dans l'ensemble des départements et régions d'Outre-mer (DROM), on peut noter une forte présence de familles monoparentales en Guadeloupe. En effet, elles représentent près d'un quart du total des ménages de la Guadeloupe (24 %). C'est à Cap Excellence que la proportion de famille monoparentale est la plus élevée (29 %) [Tableau III].

Tableau III - Répartition des ménages selon leur structure et la zone géographique au 1er janvier 2017

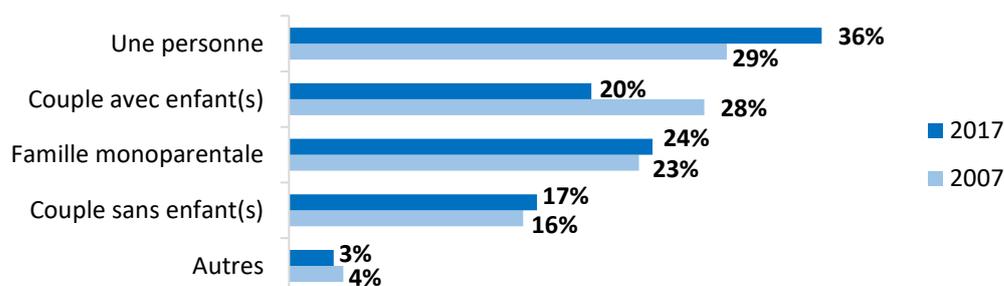
	Personne seule	Couples sans enfant(s)	Couples avec enfant(s)	Famille(s) monoparentale(s)	Autres ménages sans famille	Nombre de ménages
Cap Excellence	38 %	13 %	17 %	29 %	3 %	45 061
CANBT	32 %	18 %	23 %	25 %	2 %	33 181
CANGT	35 %	17 %	22 %	23 %	3 %	24 847
CAGSC	36 %	18 %	19 %	23 %	3 %	35 089
CARL	36 %	19 %	22 %	20 %	3 %	28 794
CCMG	41 %	18 %	16 %	21 %	5 %	5 084
Guadeloupe	36 %	17 %	20 %	24 %	3 %	172 057

Source : Insee (RP 2017)

Exploitation : ORSaG

En 10 ans, la part de couple avec enfant(s) a reculé de 8 points au profit des personnes seules (+6 points) [Figure 5].

Figure 5 - Répartition des ménages en Guadeloupe selon la structure familiale en 2007 et 2017



Source : Insee (RP 2007 et 2017)

Exploitation : ORSaG



b) Isolement des personnes âgées

Au 1^{er} janvier 2017, en Guadeloupe, 7 579 personnes âgées de 80 ans ou plus résident seules à leur domicile, soit 40 % des habitants de la tranche d'âge. Trois quarts d'entre elles sont des femmes (75 %). La proportion de personnes isolées est pratiquement homogène pour l'ensemble des EPCI autour de 40 %, excepté à Marie-Galante, où la part des personnes seules est plus élevée (47 %). [Tableau IV].

Tableau IV - Personnes âgées de 80 ans ou plus vivant seules au 1er janvier 2017

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Part de personnes isolées	41%	39 %	42%	37%	43%	47%	40%
Part de femmes	76 %	75 %	75%	75%	72%	70%	74 %
Nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus	4 430	3 155	2 939	4 831	2 661	764	18 780

Source : Insee (RP 2017)

Exploitation : ORSaG

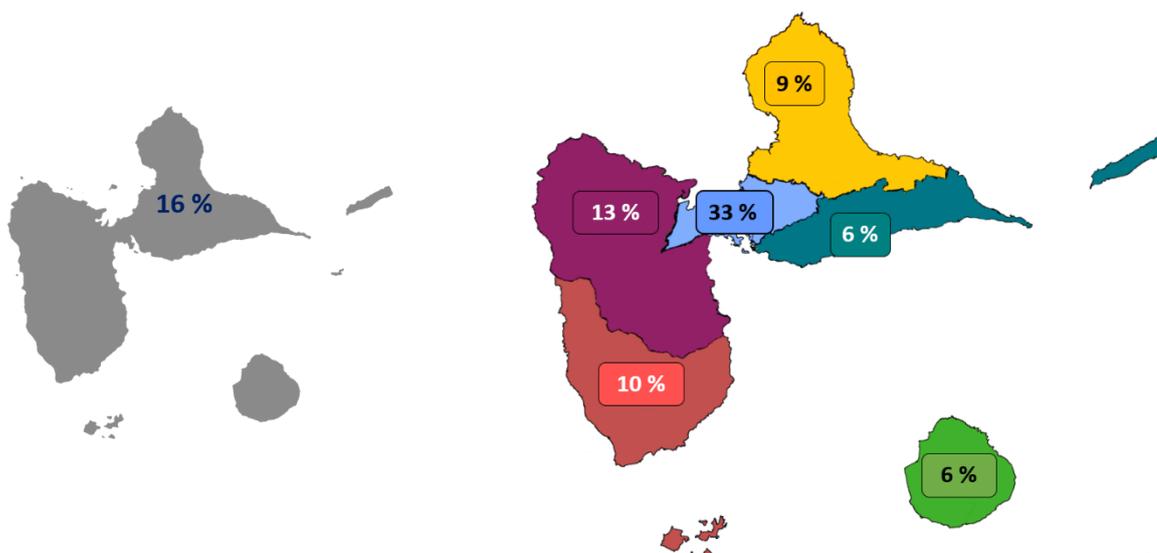
c) Conditions de logement

De 2007 à 2017, le nombre de logements a augmenté de 17% (quel que soit le type). Ce sont les résidences secondaires qui ont connu la plus forte augmentation (+81 %), suivis des logements vacants (+28 %).

En 2017, 59 % des ménages sont propriétaires de leur logement en Guadeloupe. On note que trois quart (75 %) des ménages de Marie-Galante sont propriétaire de leur logement contre seulement 41 % à Cap Excellence. La part de ménages propriétaires, en Guadeloupe a diminué de 2 points de 2007 à 2017.

En Guadeloupe, 16 % des résidences principales sont des logements d'habitation à loyer modéré (HLM). Cap Excellence est l'EPCI dénombre le plus d'habitation à loyer modéré (HLM) (33 %). [Figure 6]

Figure 6- Part des logements d'habitation à loyers modéré (HLM) par communes en 2017



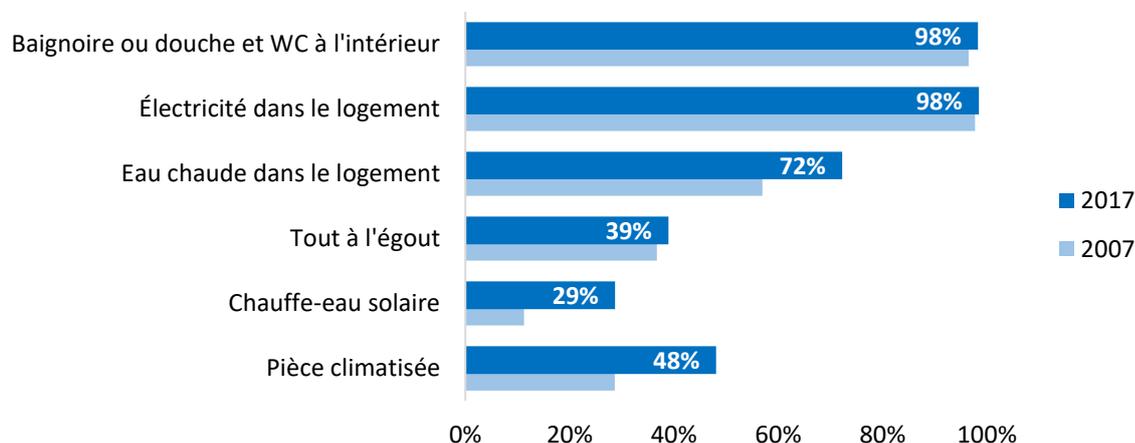
Source : Insee (RP 2017)

Exploitation : ORSaG



Le niveau de confort des logements s'est amélioré comparativement à 2007. En effet, quel que soit le poste d'équipement, la part des ménages en disposant a augmenté. Les plus fortes augmentations concernent les pièces climatisées (+19 points), le chauffe-eau solaire (+ 17 points) et l'eau chaude (15 %) [Figure 7].

Figure 7- Part des ménages en Guadeloupe disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 2007 et 2017



Source : Insee (RP 2007 et 2017)

Exploitation : ORSaG

3. Activité économique

Un **établissement** est une unité de production (biens ou services) géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services pouvant être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un hôtel d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique, etc.

a) Etablissements

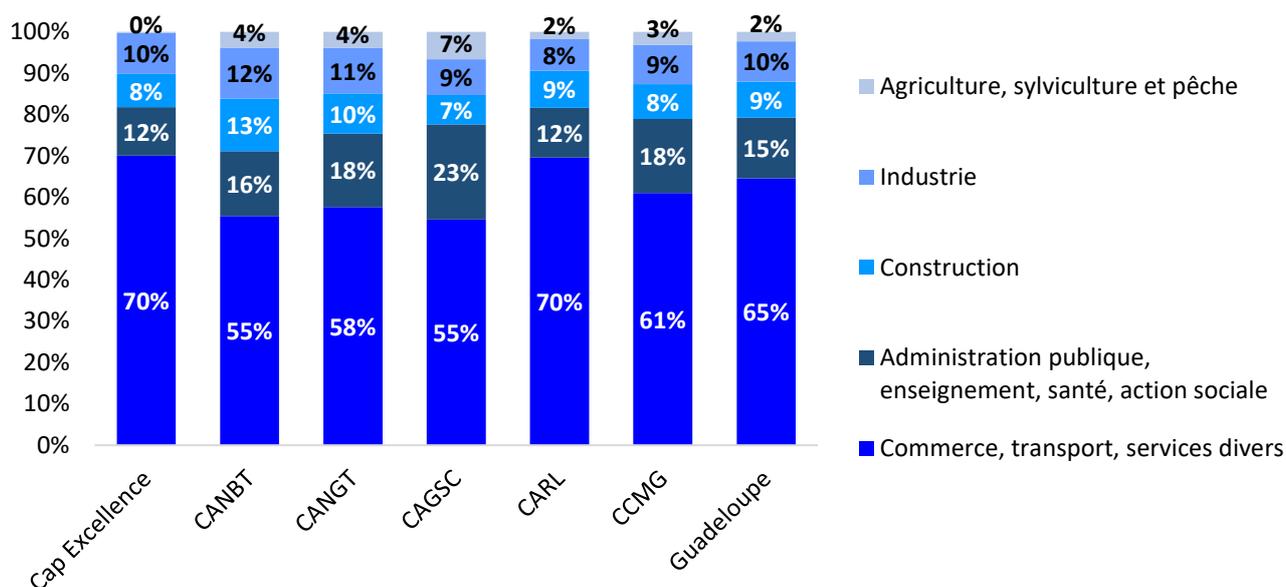
Au 31 décembre 2017, la Guadeloupe comptait 11 255 établissements actifs sur son territoire, dont près de la moitié à Cap Excellence (48 %). Plus de la moitié (65 %) des établissements de la Guadeloupe ont une activité de commerce, transport et services divers. Cette proportion est homogène pour l'ensemble des EPCI, mais est la plus élevée pour Cap Excellence (70 %) et la CARL (70 %) [Figure 8]

Les établissements agricoles ne représentent que 2% des établissements actifs du territoire. Parmi les établissements agricoles, 46 % se situent dans la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe.

En Guadeloupe, une large majorité des établissements (74%) a entre 1 et 9 salariés, proportion homogène pour l'ensemble des EPCI, variant de 71 % pour la CCMG à 77 % à la CARL.



Figure 8 - Répartition des établissements par secteurs d'activité selon la zone géographique au 31 décembre 2017



Source : Insee (Fichier localisé des rémunération et de l'emploi salarié (FLORES))

Exploitation : ORSaG

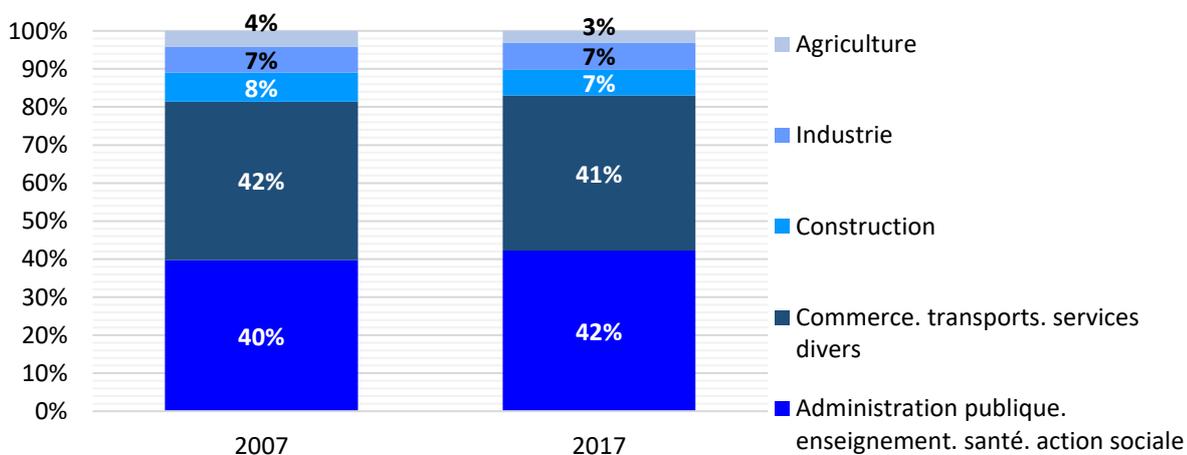
b) Emplois

En 2017, 127 114 emplois¹ sont localisés en Guadeloupe, 47 % de ces emplois se situent à Cap Excellence, contre seulement 3 % à Marie-Galante.

De 2007 à 2017, le nombre d'emplois en Guadeloupe a augmenté de 2 %. Même si Cap Excellence est l'EPCI disposant du plus grand nombre d'emplois, c'est la CANBT qui a connu la plus importante évolution d'emplois (+18 %). La CCMG a perdu 7 % d'emplois en 10 ans.

Le tissu productif de la Guadeloupe est essentiellement tertiaire (83 % des emplois font partie du secteur tertiaire) [Figure 9]. De 2007 à 2017, le poids du secteur tertiaire est en hausse (+ 1 point) contrairement à celui de l'agriculture (- 1 point) ou de la construction (- 1 point).

Figure 9- Répartition des emplois par secteurs d'activité en Guadeloupe en 2007 et 2017



Source : Insee (Recensement 2007 et 2017)

Exploitation : ORSaG

¹ « Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi ». Insee



4. Population active et emploi

Les personnes actives au sens du recensement regroupent les personnes qui déclarent exercer une profession même à temps partiel, aider un membre de leur famille dans son travail, être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ou être militaire du contingent.

Les actifs occupés au sens du recensement comprennent les personnes qui déclarent exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur tout en exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Le taux d'activité est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

Le taux d'emploi est la proportion d'individus ayant un emploi dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

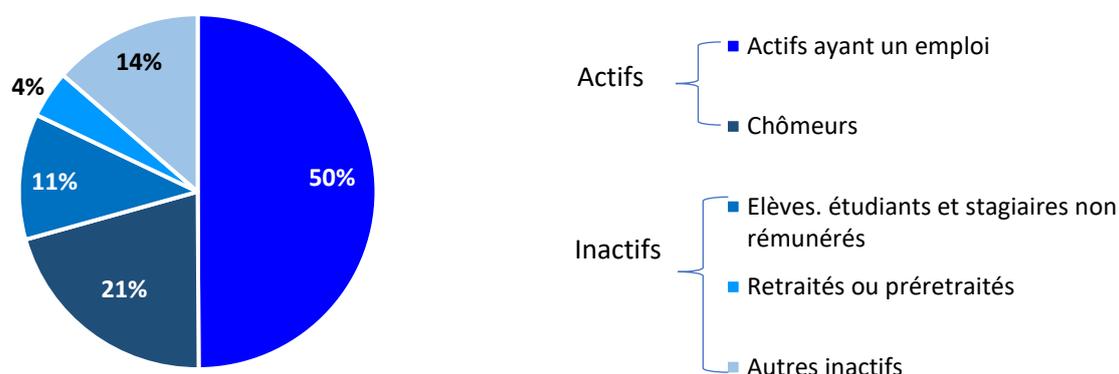
Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement

a) Population active

En 2017, 174 021 personnes actives âgées de 15 à 64 ans résident en Guadeloupe. Elles représentent 71 % de la population en âge de travailler en Guadeloupe (15 à 64 ans) [Figure 10]. Un peu plus d'un quart des actifs (26 %) résident à Cap Excellence contre 3 % à Marie-Galante. De 2007 à 2017, le taux d'activité des résidents en Guadeloupe a augmenté de 3 points.

Figure 10 - Répartition de la population âgée de 15 à 65 ans par type d'activité en Guadeloupe en 2017



Source Insee RP 2017

Exploitation : ORSaG



b) Population en emploi

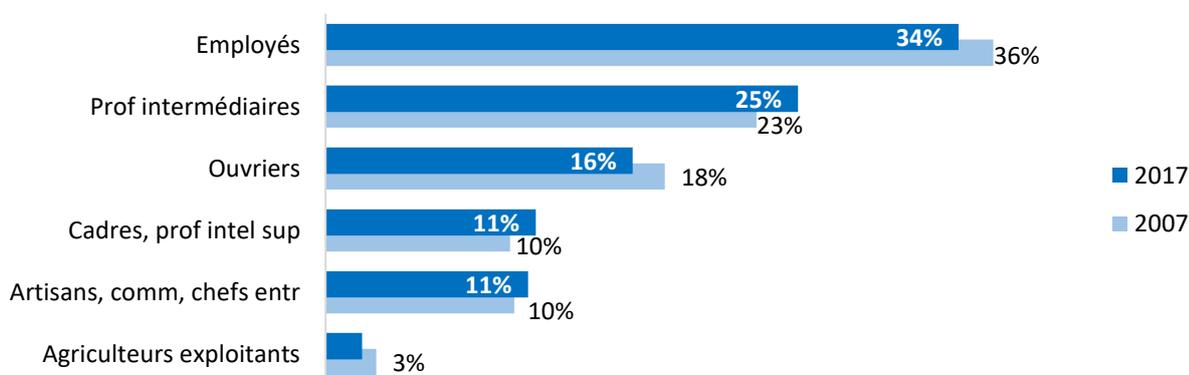
En 2017, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, 122 930 habitants de la Guadeloupe occupent un emploi, soit la moitié des personnes de ce groupe d'âge (50 %). De 2007 à 2017, le taux d'emploi des habitants en Guadeloupe a augmenté (+ 2 points), alors que l'effectif a connu une légère baisse (- 1 %).

En Guadeloupe, le taux d'emploi des hommes (52 %) est supérieur à celui des femmes 48 %. Il est maximal chez les personnes âgées de 25 à 54 ans (61 %) et minimal chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (16 %).

Le tissu d'actifs est majoritairement composé d'employés (34 % des actifs en emploi) quel que soit l'EPCI.

De 2007 à 2017, le nombre d'emplois a augmenté pour les professions intermédiaires (+ 2 points), les cadres et profession intellectuel supérieur (+ 1 points). Dans le même temps, la catégorie socioprofessionnelle des employés a perdu 2 points et les ouvriers 2 points. [Figure 11]

Figure 11 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par groupe socioprofessionnel en Guadeloupe en 2007 et 2017



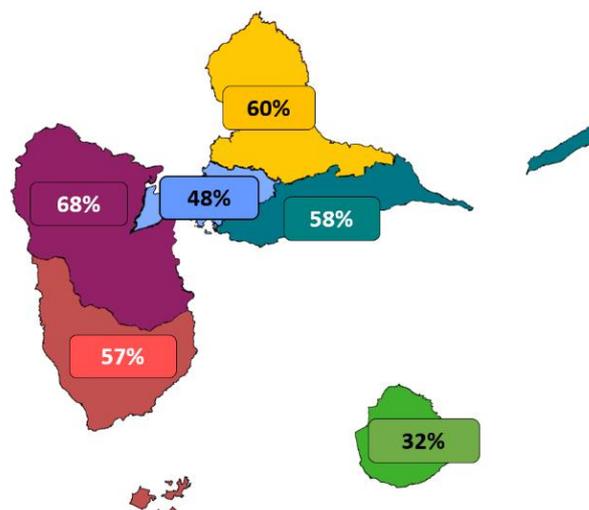
Source : Insee RP 2007 et 2017

Exploitation : ORSaG

En 2017, 84 % des actifs occupés sont salariés, 68 % des actifs occupés sont titulaires de la fonction publique ou disposent d'un contrat à durée indéterminée et 16 % des actifs occupés travaillent à temps partiel (majoritairement des femmes : 67 % des actifs occupés en temps partiel). Les hommes ont plus fréquemment le statut d'indépendant (7 % pour les hommes contre 4 % chez les femmes) ou d'employeur (3 % des hommes contre 1 % chez les femmes).

Figure 12- Répartition de la population occupant un emploi travaillant hors de leur commune de résidence en 2017

Enfin, la majorité des résidents de Guadeloupe occupant un emploi, travaillent hors de leur commune de domicile (57 %).



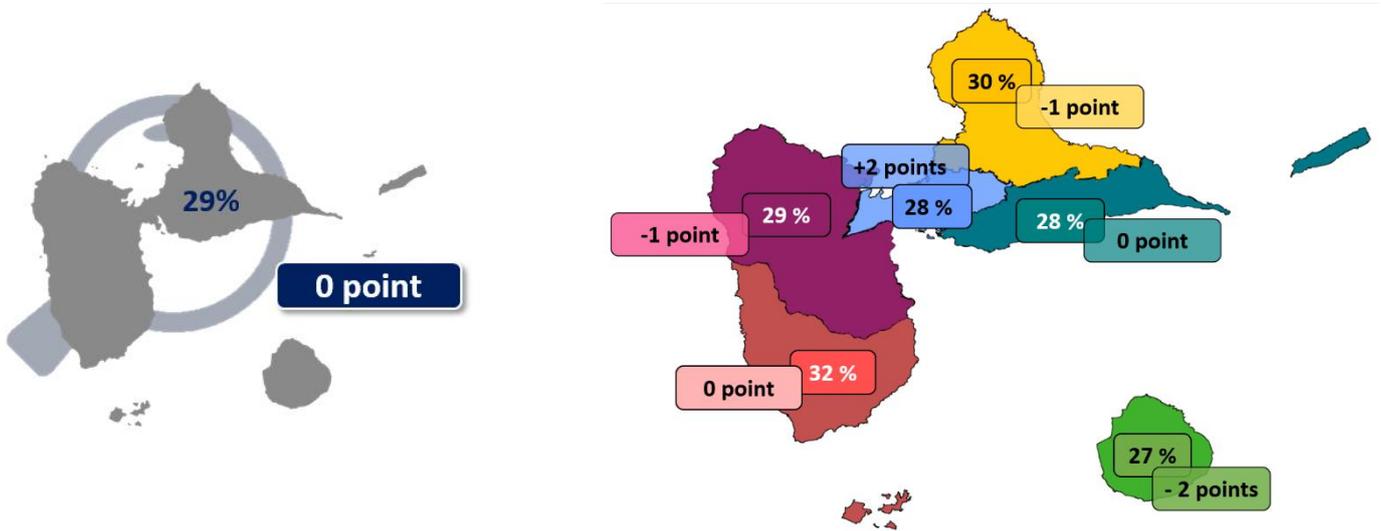
Source : Insee RP 2017

Exploitation : ORSaG

c) Chômage

Au recensement de la population de 2017, en Guadeloupe, 51 091 personnes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage au sens du recensement. Le taux de chômage – calculé au sein de la population active – est de 29 %, sur l’ensemble de la Guadeloupe. Il varie de 28 % à Cap Excellence à 32 % à la CAGSC. [Figure 13]

Figure 13- Taux de chômage au sens du recensement par EPCI en 2017 (Evolution depuis 2007)

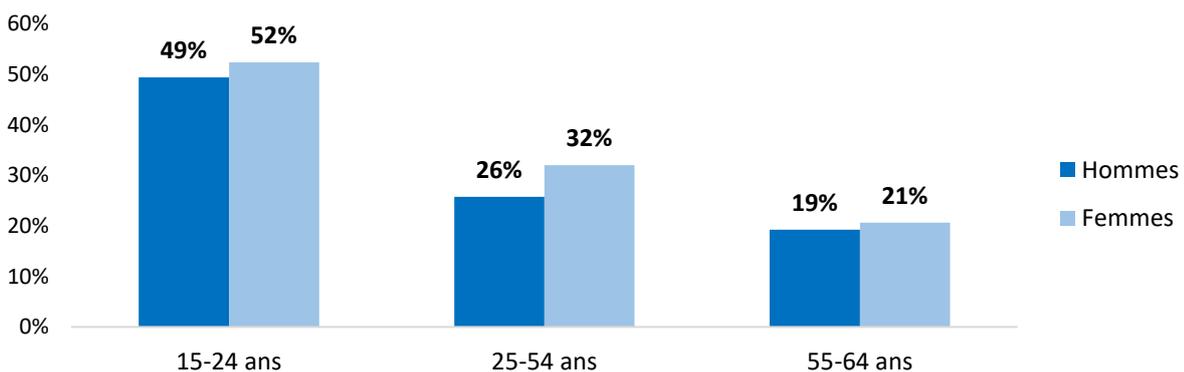


Source : Insee (Recensement 2007 et 2017)

Exploitation ORSaG

Avec un taux de chômage de 51 %, les jeunes actifs de 15 à 24 ans sont particulièrement exposés aux difficultés d’accès à l’emploi.

Figure 14- Taux de chômage* au sens du recensement par sexe et groupes d’âge en Guadeloupe



Source : Insee (RP 2017)

Exploitation : ORSaG

*Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à l’effectif total de la population active. Il est différent de la proportion de chômeur présentée dans la figure 10 qui est calculée en divisant le nombre de chômeurs par l’effectif de la population âgée de 15 à 64 ans.



5. Revenus

La notion **d'allocataire** renvoie à une notion de foyer et non d'individu. Un allocataire est la personne du foyer qui perçoit au moins une allocation au regard de la situation familiale et/ou monétaire de ce même foyer. Ainsi, dénombrer des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Il s'agit des personnes physiques à qui est reconnu le droit aux prestations versées.

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur le 1 juin 2009 en France Hexagonale et le 1^{er} janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin, il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Depuis le 1^{er} septembre 2010 a également été mis en place le RSA vers un public spécifique, le RSA jeune, pour les personnes âgées de moins de 25 ans et justifiant d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années.

Mis en place en décembre 2001, le **Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)** est une prestation sous condition de ressources, spécifique aux départements d'Outre-mer (ainsi que pour Saint-Pierre-et-Miquelon). Pour y avoir droit, il faut remplir plusieurs conditions : être bénéficiaire du RSA depuis plus de deux ans dans les DOM, être âgé d'au moins 55 ans et de moins de 65 ans, et être sans activité professionnelle durant la perception de cette allocation. L'ouverture de droit à ce revenu met fin au droit au RSA

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est un minimum social créé par la loi du 30 juin 1975. C'est une prestation versée à tous les handicapés souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80% (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est soumise à un plafond de ressources calculé par ailleurs et peut se cumuler avec une rémunération tirée d'un travail.

Le calcul du nombre d'allocataires **dont les ressources sont constituées à 50 % ou 100 % des prestations Caf** concerne seulement les allocataires pour lesquels la Caf peut avoir connaissance des ressources. Ne sont pas donc pris en compte :

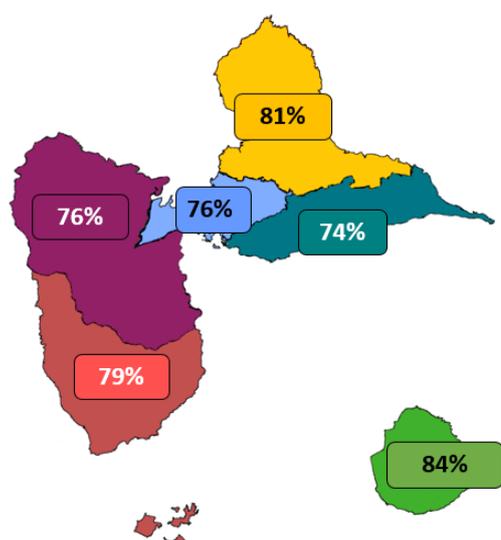
- les allocataires (et conjoints) âgés de plus de 65 ans. En effet pour ces populations, les Caf n'ont pas connaissance de l'ensemble de leurs ressources et notamment du minimum vieillesse car il s'agit d'une prestation non imposable ;
- les allocataires étudiant percevant uniquement l'allocation logement, (leurs ressources sont généralement nulles et augmenteraient à tort le nombre d'allocataires précaires) cependant les étudiants percevant d'autres prestations et ayant notamment une charge familiale sont comptabilisés.

a) Revenus déclarés

En 2017, les 247 577 foyers fiscaux de la Guadeloupe ont déclaré un revenu fiscal moyen de 17 234 euros. [Tableau V]. Mesuré à travers les revenus déclarés à la Direction générale des impôts, le niveau de vie des ménages de la CARL et de la CANBT sont supérieurs à celui de la Région (respectivement 20 243 et 18 947 euros). [Figure 15]

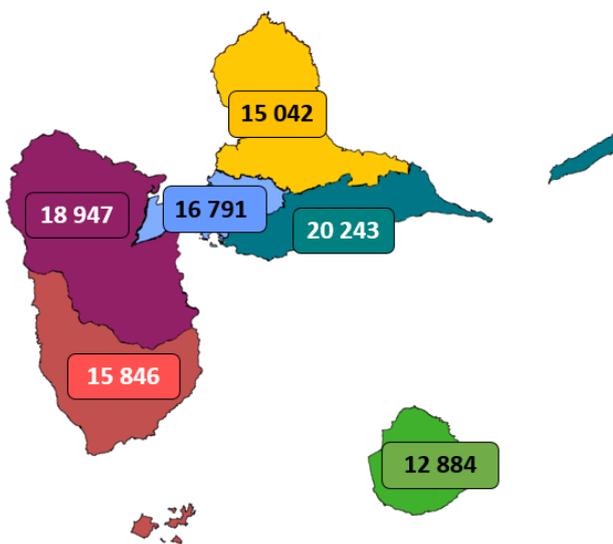
Toutefois, la majorité des foyers fiscaux ne sont pas imposés (77 %). [Figure 16] Sur une période 6 ans, le nombre de foyers fiscaux imposés a diminué de 14 % alors que l'effectif de foyers non imposés a augmenté de 11 %. Le montant du revenu fiscal moyen a progressé de 7 % (16 174 euros en 2012 et 17 234 euros en 2017).

Figure 16-Pourcentage des foyers fiscaux non imposés en 2017



Source : Direction Générale des impôts

Figure 15-Revenus fiscal moyen déclaré en 2017 (en euros)



Exploitation ORSaG

Tableau V - Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2017 selon la zone géographique

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Foyers fiscaux non imposés	8 878	10 442	9 353	8 965	10 291	7 987	9 604
Foyers fiscaux imposés	41 979	45 410	39 405	42 055	48 010	38 523	43 526
Ensemble des foyers fiscaux	16 791	18 947	15 042	15 846	20 243	12 884	17 234

Source : Direction générale des impôts

Exploitation : ORSaG

b) Minimas sociaux

Au 31 décembre 2017, 237 300 Guadeloupéens perçoivent une prestation sociale (108 534 allocataires + 128 766 ayants-droits), soit un taux d'allocataires de 63 % [Tableau VI].

Le nombre total d'allocataires englobe l'ensemble des prestations sociales aux réalités parfois différentes. Ainsi, une analyse complémentaire pour deux allocations est proposée : le revenu de solidarité active (RSA) et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Si la première allocation renvoie à la seule composante sociale, la seconde prend en compte également la dimension sanitaire à travers la graduation du handicap de l'adulte.

Au 31 décembre 2017, le revenu de solidarité active (RSA), concerne 41 156 foyers (78 439 personnes), soit 24 % des ménages de la Guadeloupe.

Au total, 8 035 foyers de la Guadeloupe de 20 à 59 ans bénéficient de l'AAH, soit 5 % des ménages de la Guadeloupe.



Tableau VI - Effectifs et taux de foyers allocataires selon le type d'allocations en Guadeloupe au 31 décembre 2017

	Guadeloupe
Nombres d'allocataires	108 534
Taux d'allocataires	63%
Nombre de bénéficiaires	237 300
Taux de bénéficiaires	61%
Nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	41 156
pour 100 habitants âgés de 15 à 64 ans	24
Nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	78 439
pour 100 habitants	20
Nombre d'allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)	9 239
pour 100 habitants	2
Nombre d'allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) 20-59 ans	8 035
pour 100 habitants âgés de 20 à 59 ans	5

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee (RP 2017)

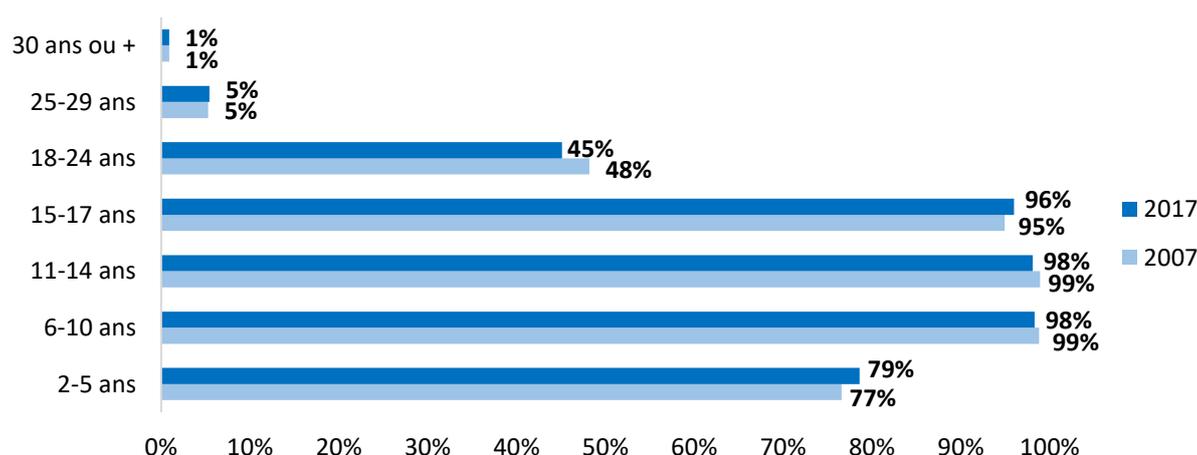
Exploitation : ORSaG

6. Scolarisation et diplôme

a) Scolarisation

En 2017, 95 236 Guadeloupéens sont scolarisés. Le taux de scolarisation chez les enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans) atteint 79 % et culmine à 98 % pour la classe d'âge concernée par la scolarisation obligatoire. S'agissant des 18-24 ans, le taux de scolarisation est de 45 % (-3 points en 10 ans). [Figure 17]

Figure 17-Taux de scolarisation selon l'âge en Guadeloupe en 2007 et 2017



Source : Insee (RP 2007 et 2017)

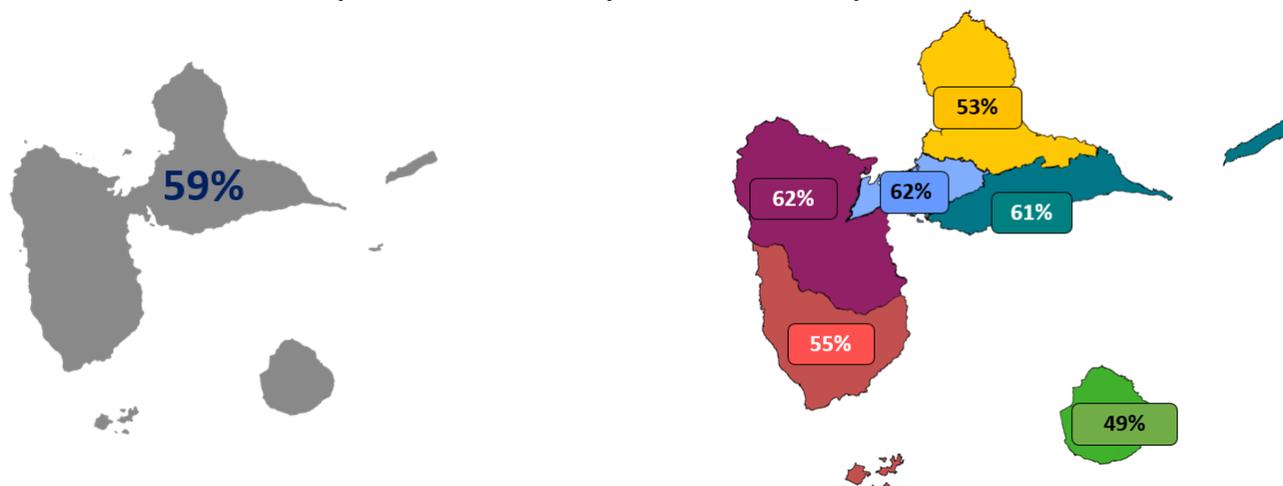
Exploitation : ORSaG



b) Niveau de diplôme

En 2017, 59 % de la population Guadeloupéenne âgée de 15 ou plus est titulaire d'un diplôme au moins équivalent au CAP ou au BEP. Elle varie de 49 % à Marie-Galante à 62 % à Cap Excellence ou à la CANBT. Comparativement à 2007, la situation a progressé en Guadeloupe où la proportion de diplômés était de 47 %. Autre fait notable, il n'y a pas de distinction entre les hommes et les femmes, 58 % de diplômés.

Figure 18- Part des 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme au moins équivalent au CAP ou au BEP en 2017

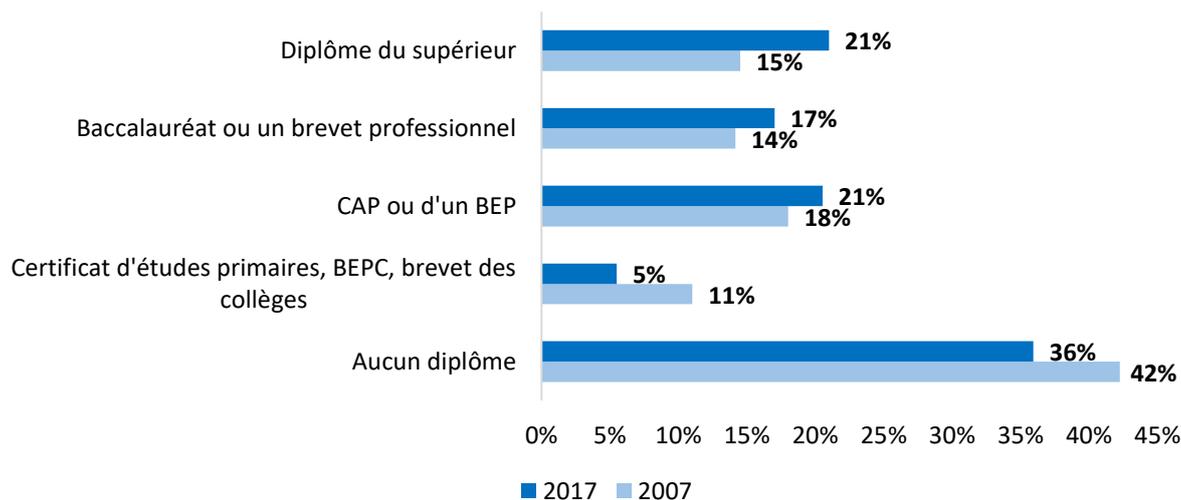


Source : Insee (Recensement 2017)

Exploitation ORSaG

Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont les diplômés proportionnellement les plus nombreux de la Guadeloupe (21%). [Figure 19] L'ensemble des EPCI suivent la même tendance que le niveau régional.

Figure 19-Répartition de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé en Guadeloupe en 2007 et 2017



Source : Insee (RP 2007 et 2017)

Exploitation : ORSaG



OFFRE DE SOINS ET RECOURS AUX SOINS

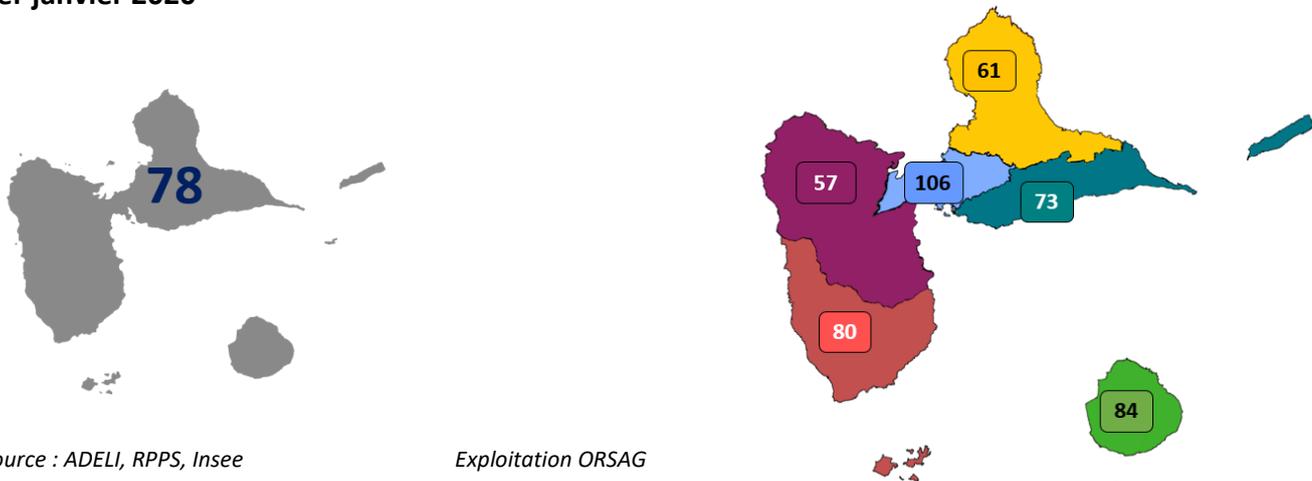
1. Offre de soins en médecine libérale

Les professionnels libéraux dénombrés dans cette étude sont ceux qui déclarent avoir au moins une activité libérale. Il s'agit des médecins libéraux exclusifs ou avec un exercice mixte (à la fois libéraux et salariés).

Les médecins généralistes

Selon le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), au 1^{er} janvier 2020, on dénombre 304 médecins généralistes libéraux (exclusifs ou mixtes) en Guadeloupe, soit 78 praticiens pour 100 000 habitants. La densité de généralistes libéraux varie de 57 à 106 généralistes pour 100 000 habitants respectivement pour la CANBT et Cap Excellence. [Figure 20]

Figure 20- Densité de médecins généralistes libéraux (pour 100 000 habitants) par zone géographique au 1er janvier 2020



Source : ADELI, RPPS, Insee

Exploitation ORSAG

Les médecins spécialistes

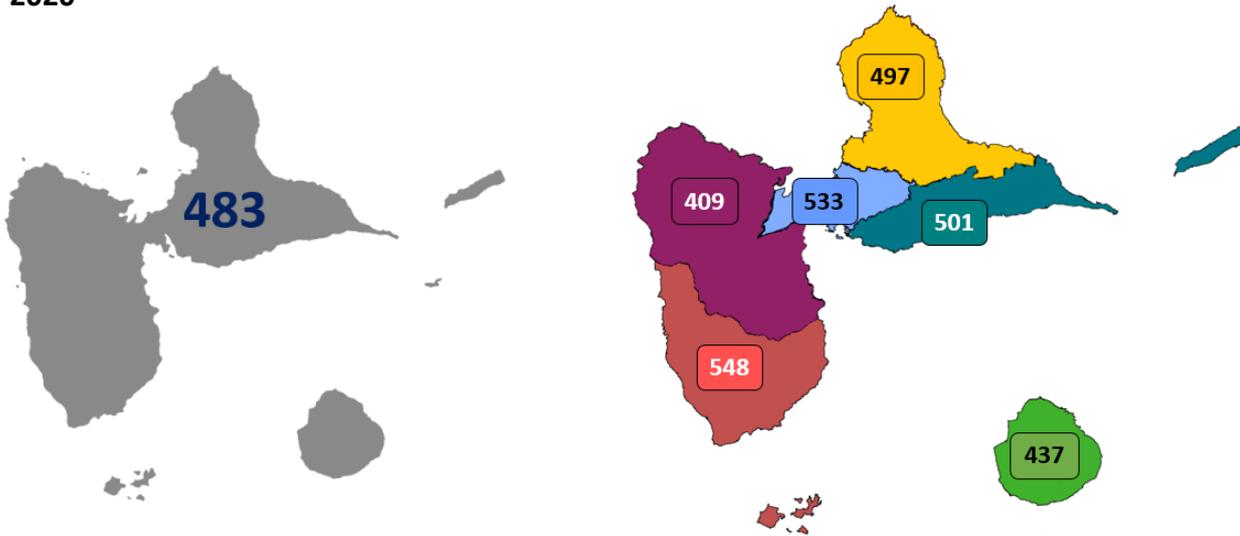
Au 1^{er} janvier 2020, 238 médecins spécialistes exercent en Guadeloupe, soit une densité de 61 praticiens pour 100 000 habitants. Les communautés d'agglomération du Nord Basse-Terre et du Nord Grande-Terre sont les moins bien dotés en spécialistes, respectivement 10 et 17 pour 100 000 habitants.

Les infirmiers

Les infirmiers libéraux sont les professionnels du secteur paramédical le plus représenté en Guadeloupe. En effet, 1 883 infirmiers libéraux y sont installés, dont la majorité est installée à Cap Excellence. La densité d'infirmiers sur le territoire est de 483 pour 100 000 habitants. C'est CAGSC, qui détient la densité d'infirmiers libéraux la plus élevée de la Guadeloupe avec 548 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants. [Figure 21]

23
● ● ● ●

Figure 21- Densité d'infirmiers libéraux (pour 100 000 habitants) par zone géographique au 1er janvier 2020



Source : ADELI, RPPS, Insee

Exploitation ORSAG

Tableau VII - Densité (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique au 1er janvier 2020

	CAP Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Médecins généralistes	106	57	61	80	73	84	78
Médecins spécialistes	146	10	17	60	36	28	61
Chirurgiens-dentistes	80	28	29	30	56	9	46
Sage-femmes*	36	17	23	21	29	0	25
Infirmiers	533	409	497	548	501	437	483
Orthophoniste	53	28	19	27	48	0	31
Orthoptiste	8	3	5	4	5	0	4
Diététicien	7	6	5	3	3	0	5
Psychologue	44	12	12	19	20	0	18
Données au 1^{er} janvier 2017**							
Pédicure-Podologue	28	9	9	15	23	9	17
Données au 1^{er} janvier 2016**							
Masseur-Kinésithérapeute	145	97	122	167	206	110	136

Sources : RPPS, Adeli, Insee

Exploitation : ORSaG

* Densité calculée parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans

** Les données au 1^{er} janvier 2020 ne sont pas disponibles pour ces deux professionnels de santé.



2. Consommation de soins de ville

Les **soins de ville** couvrent l'activité des professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, spécialistes, auxiliaires médicaux). S'y ajoutent la consommation de médicaments, d'actes de biologie, de biens médicaux, de frais de transport, la prescription d'indemnités journalières ainsi que les soins effectués dans les centres de santé.

La **consommation de soins de ville** a été analysée à partir des données de remboursement des différents régimes d'assurance maladie obligatoire issue de la base de données Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (Sniiram). Cette consommation a été évaluée par le nombre d'actes réalisés pour 100 habitants de la Guadeloupe, quel que soit le lieu de réalisation des actes. En considérant qu'une forte majorité de la population est couverte par un des régimes de l'Assurance maladie – le régime général couvrant déjà à lui seul, 91 % de la population en 2015 – la consommation de soins se rapporte à l'ensemble des habitants.

Figure 22- Nombre d'actes réalisés par des généralistes pour 100 habitants en 2017



Figure 23- Nombre d'actes réalisés par des spécialistes pour 100 habitants en 2017

Les consommations en soins médicaux dispensés par les spécialistes, des différentes EPCI restent proche de la Guadeloupe (Guadeloupe : 438 actes pour 100 habitants), à l'exception de la CCMG qui compte seulement 262 actes pour 100 habitants. Chez les spécialistes, 26 % sont des actes médicaux chez le dentiste et 19 % des actes de radiodiagnostic et imagerie médicale. [Tableau IX]

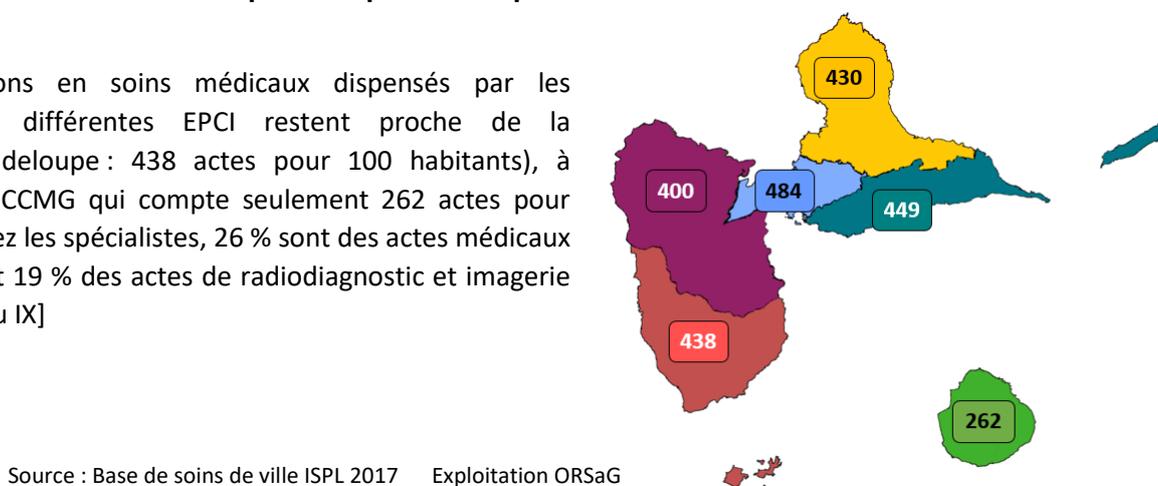
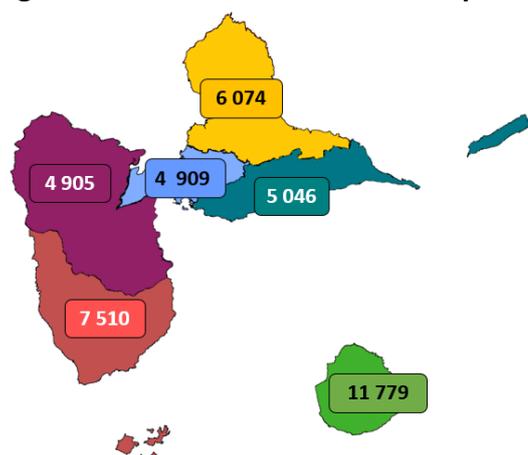




Figure 24- Nombre d'actes réalisés par les infirmiers pour 100 habitants en 2017



Au cours de l'année 2017, la consommation de soins infirmiers représente la principale consommation de soin de ville, quel que soit la zone étudiée. Le recours aux soins infirmiers s'établit à 5 819 actes pour 100 habitants en Guadeloupe. La CCMG et la CAGSC sont largement au-dessus de la moyenne de la Guadeloupe avec respectivement 11 779 soins infirmiers pour 100 habitants de Marie-Galante et 7 510 pour 100 habitants du Sud Basse-Terre.

Source : Base de soins de ville ISPL 2017 Exploitation ORSaG

Tableau VIII - Nombre d'actes réalisés (pour 100 habitants) par des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2017

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Médecin généraliste	415	461	450	426	473	518	444
Médecin spécialiste	484	400	430	438	449	262	438
Dentiste	115	110	115	101	138	69	114
Sage-femme*	385	316	494	918	473	130	494
Infirmier	4 909	4 905	6 074	7 510	5 046	11 779	5 819
Masseur-Kinésithérapeute	1 082	971	1 357	1 148	1 410	2 307	1 202
Pédicure-podologue	3	4	2	4	3	1	3
Orthophoniste	53	56	48	42	68	12	52
Orthoptiste	10	9	12	11	11	2	10

Sources : Sniiram, Insee (RP 2017)

Exploitation : ISPL, ORSaG

*Population RP 2017 Femmes de 15 à 49 ans

Tableau IX - Répartitions des actes réalisés par des médecins spécialistes libéraux selon la spécialité et zone géographique en 2017

	Guadeloupe
Radiodiagnostic et imagerie médicale	19 %
Ophtalmologie	13 %
Pédiatrie	14 %
Gynécologie obstétrique	9 %
Néphrologie	5 %
Cardio-vasculaire	6 %
Dermatologie et vénérologie	4 %
Rhumatologie	3 %
Psychiatrie générale	3 %
Gastro-entérologie et hépatologie	3 %
Oto rhino-laryngologie	3 %
Pneumologie	2 %
Endocrinologie et métabolismes	3 %
Chirurgie urologique	1 %
Gériatrie	0,2 %

Nombre d'actes de médecins spécialistes **1 709 974**

Sources : Sniiram Exploitation : ISPL, ORSaG



ETAT DE SANTE

Les données sur l'état de santé (mortalité, ALD, hospitalisation) relatives à un territoire concernent les individus domiciliés sur ce territoire, indépendamment du lieu de survenue de l'évènement.

Le **taux standardisé sur l'âge** est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure par âge qu'une population de référence. Il est calculé en pondérant les taux par âge observés dans les populations comparées par la structure par âge de la population de référence (ici, la France entière au RP 2006). Il permet de comparer la survenue d'évènements sur deux territoires en éliminant l'effet de l'âge.

1. Les nouvelles admissions en Affections de Longue Durée (ALD)

Les affections de longue durée (ALD) sont des maladies graves ou chroniques, nécessitant un traitement prolongé et coûteux. Elles ouvrent droit à une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie des dépenses de santé liées à ces maladies. La liste des ALD est établie par décret et comporte 30 affections ou groupes d'affections (Annexe 3).

En raison de la suppression de l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 (décret n°2011-726), les analyses concernant l'ensemble des ALD excluent l'ALD 12.

Sur la période 2017-2019, 9 987 nouvelles admissions en ALD ont concerné des habitants de Guadeloupe, en moyenne, chaque année. Le taux standardisé correspondant est de 2 531 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 habitants. Le taux standardisé des hommes est supérieur à celui des femmes. [Figure 25]

Figure 25- Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD selon le sexe la période 2017-2019 (pour 100 000 habitants) évolution depuis 2012-2014



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

En Guadeloupe, chez les hommes, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de nouvelles admissions (26 %) suivis du diabète (25 %) et des tumeurs malignes (20 %).

Chez les femmes, le diabète est le premier motif de nouvelles admissions (28 %), suivis des maladies cardiovasculaires (21 %), et des tumeurs (16 %) [Tableau X].

Sur le territoire, la prostate est la localisation cancéreuse à l'origine du plus grand nombre d'admissions en ALD sur la période.



Tableau X - Répartition des six causes de nouvelles admissions en ALD les plus fréquentes en Guadeloupe sur les périodes 2012-2014 et 2017-2019

	Guadeloupe 2012-2014		Guadeloupe 2017-2019	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diabète de type 1 ou 2	27,9 %	33,1 %	24,5 %	28,4 %
Maladie cardio-vasculaire	21,6 %	17,4 %	26,2 %	21,4 %
Tumeur	21,3 %	15,6 %	19,9 %	16,3 %
Affection psychiatrique de longue durée	9,2 %	9,8 %	8,7 %	9,0 %
Maladie neurologique	8,4 %	9,5 %	8,3 %	9,6 %
Insuffisance rénale	2,9 %	2,4 %	3,4 %	3,2 %

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

Les admissions prématurées sont définies comme l'ensemble des personnes admises en ALD avant 65 ans.

Sur la période 2017-2019, 5 373 nouvelles admissions en ALD, en moyenne, par an ont concerné des personnes âgées de moins de 65 ans, soit 54 % du nombre moyen des nouvelles admissions.

Le taux d'admissions en ALD des habitants de Guadeloupe âgés de moins de 65 ans est de 1 729 pour 100 000 habitants. Le taux standardisé des hommes est supérieur à celui des femmes. [Figure 26]

Figure 26- Taux standardisé de nouvelles admissions prématurées en ALD en Guadeloupe sur la période 2017-2019 (pour 100 000 habitants) évolution depuis 2012-2014



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

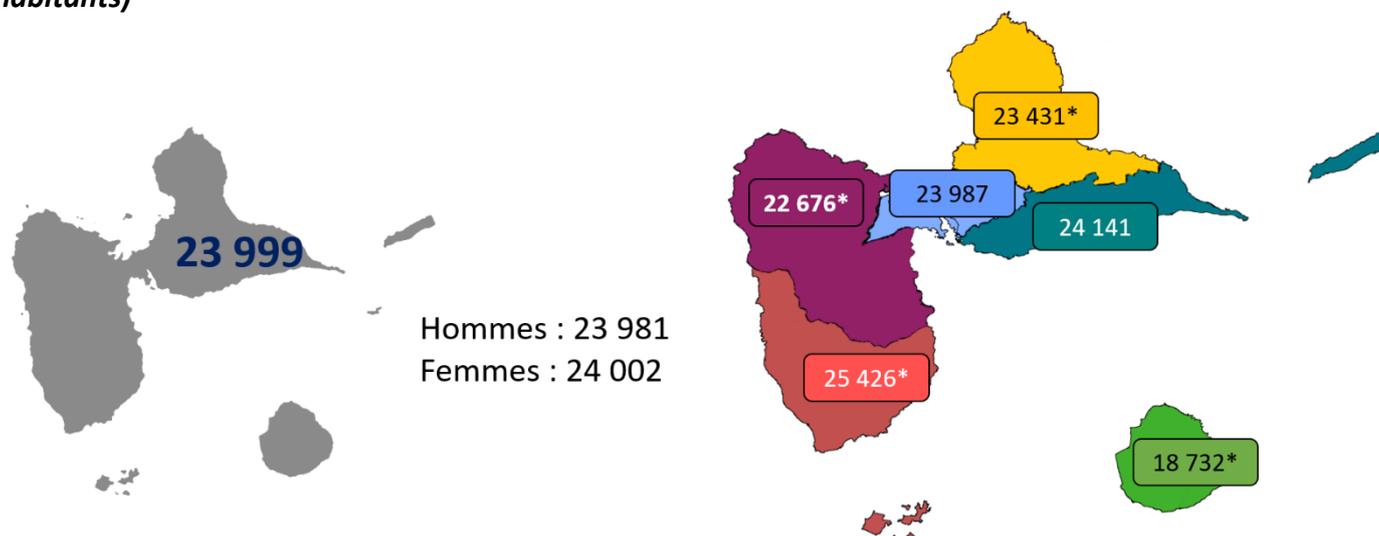
Les principales causes d'admissions prématurées sont le diabète de type 1 ou 2 (32 %), les maladies cardiovasculaires (17 %) et les tumeurs malignes (15 %).



2. Les personnes en Affection Longue durée

En 2019, 94 992 personnes bénéficient du dispositif des affections longues durées, tous motifs confondus (hors cause inconnue) en Guadeloupe. Le taux standardisé correspondant est de 23 999 pour 100 000 habitants.

Figure 27-Taux standardisé des personnes en ALD par EPCI et en Guadeloupe en 2019 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

*Différence significative avec la Guadeloupe

En Guadeloupe, chez les hommes, le diabète de type 1 ou 2 est la première cause d'ALD (30 %) suivis des tumeurs malignes (14 %) et des affections psychiatriques de longue durée (10 %).

Chez les femmes, la première cause d'ALD est le diabète (34 %), suivis des tumeurs (9 %), et des affections psychiatriques (9 %).

Tableau XI-Répartition des six causes d'ALD les plus fréquentes selon la zone géographique en 2019

	Guadeloupe	
	Hommes	Femmes
Diabète de type 1 ou 2	30 %	34 %
Tumeur maligne	14 %	9 %
Affections psychiatriques de longue durée	10 %	9 %
Insuffisance cardiaque grave (...)	5 %	3 %
Accident vasculaire cérébral invalidant	6 %	5 %
Maladie coronaire	4 %	2 %

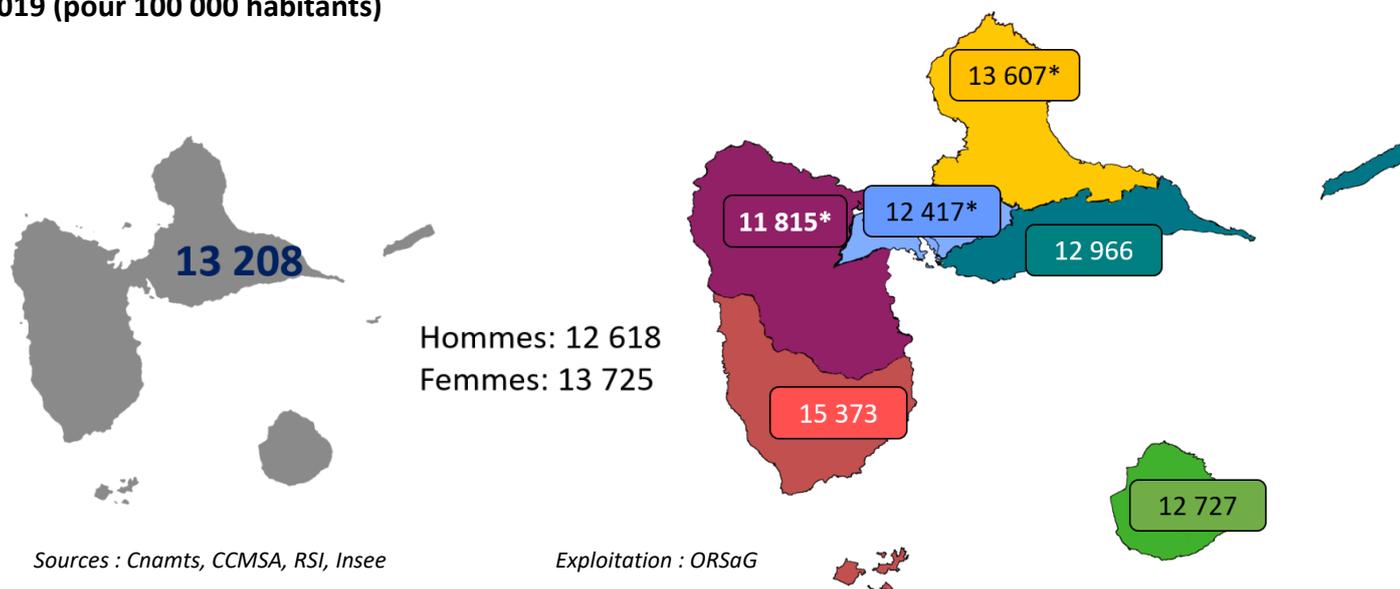
Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG



En 2019, 41 047 personnes de moins de 65 ans sont en ALD, soit 44 % du nombre de personnes en ALD en Guadeloupe.

Figure 28-Taux standardisé de personnes âgées de moins de 65 ans en ALD par EPCI et en Guadeloupe en 2019 (pour 100 000 habitants)



*Différence significative avec la Guadeloupe

Les principales causes d'ALD dans la tranche d'âge des moins de 65 ans sont le diabète de type 1 ou 2 (31 %), les affections psychiatriques de longue durée (16 %) et les tumeurs malignes (10 %).

3. Hospitalisations

Les données d'hospitalisation sont obtenues à partir du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI). Elles prennent en compte les séjours hospitaliers et les patients hospitalisés de la communauté d'agglomération, quel que soit l'établissement de santé où ils ont été admis. Ces données ne sont pas le reflet de l'activité des établissements de soins présents sur le territoire.

Sont comptabilisés les hospitalisations d'au moins 24 heures (y compris pour des traitements itératifs) et les hospitalisations de moins de 24 heures pour les motifs autres que dialyse, chimiothérapie, radiothérapie et autres traitements itératifs, en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) dans les établissements hospitaliers publics et privés de France. [Annexe 4]

Dans cette section, sont présentés les séjours hospitaliers des résidents de Guadeloupe pour trois principales pathologies : le diabète, la tumeur et la maladie cardiovasculaire.

○ Diabète

Sur la période 2017-2020, 2 674 séjours hospitaliers pour diabète ont été effectués par les résidents Guadeloupe en moyenne chaque année. Plus de la moitié des séjours hospitaliers des résidents de Guadeloupe concernent les femmes (58%).



○ Tumeur maligne

Sur la période 2017-2020, 19 751 séjours hospitaliers pour tumeur ont été effectués par les résidents de Guadeloupe en moyenne chaque année. La moitié des séjours hospitaliers des résidents de Guadeloupe concernent les femmes (50 %).

○ Maladies cardiovasculaires

Sur la période 2017-2020, 2 167 séjours hospitaliers pour maladie cardiovasculaire ont été effectués par les résidents de Guadeloupe en moyenne chaque année. Un peu plus de la moitié des séjours hospitaliers des résidents de Guadeloupe concernent les hommes (51 %).

Parmi les maladies cardiovasculaires, 48 % des séjours hospitaliers concernaient une hypertension artérielle, 40 % une insuffisance cardiaque et 12 % un infarctus.

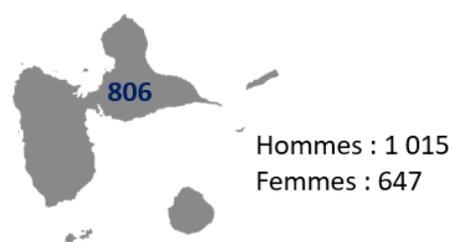
4. La mortalité

La mortalité demeure un des seuls indicateurs de l'état de santé faisant l'objet d'un recueil systématique et continu, quelles que soient l'aire géographique et la pathologie. Ce recueil est matérialisé par les certificats de décès remplis par les médecins et exploités par l'Insee (pour les variables démographiques et sociales) et par l'Inserm pour les causes médicales de décès.

Dans ce document, il a été fait le choix d'étudier la mortalité sur une période de 6 ans afin de disposer d'un nombre suffisant de décès pour obtenir une signification statistique par rapport à la faible population concernée à l'échelon communal. Pour chaque décès, la cause analysée est la cause principale, codée selon la dixième révision de la Classification Internationale des maladies (CIM-10) (Annexe 2).

Les **causes externes de morbidité et de mortalité** concernent toutes les causes externes responsables de lésions traumatiques, d'intoxication et d'autres effets indésirables. Les principaux groupes sont les suivants : les accidents, les lésions auto-infligées, les agressions, les événements dont l'intention n'est pas déterminée, les interventions de la force publique et faits de guerre, les complications de soins médicaux et chirurgicaux, les séquelles de causes externes de morbidité et de mortalité, les facteurs supplémentaires.

Sur la période 2010-2015, 2 972 personnes domiciliées en Guadeloupe sont décédées, en moyenne, chaque année. Le taux standardisé de mortalité générale pour la période s'établit à 806 décès pour 100 000 habitants. Le taux standardisé pour les hommes (1 015 décès pour 100 000 habitants) est supérieur à celui des femmes (647 décès pour 100 000 habitants).

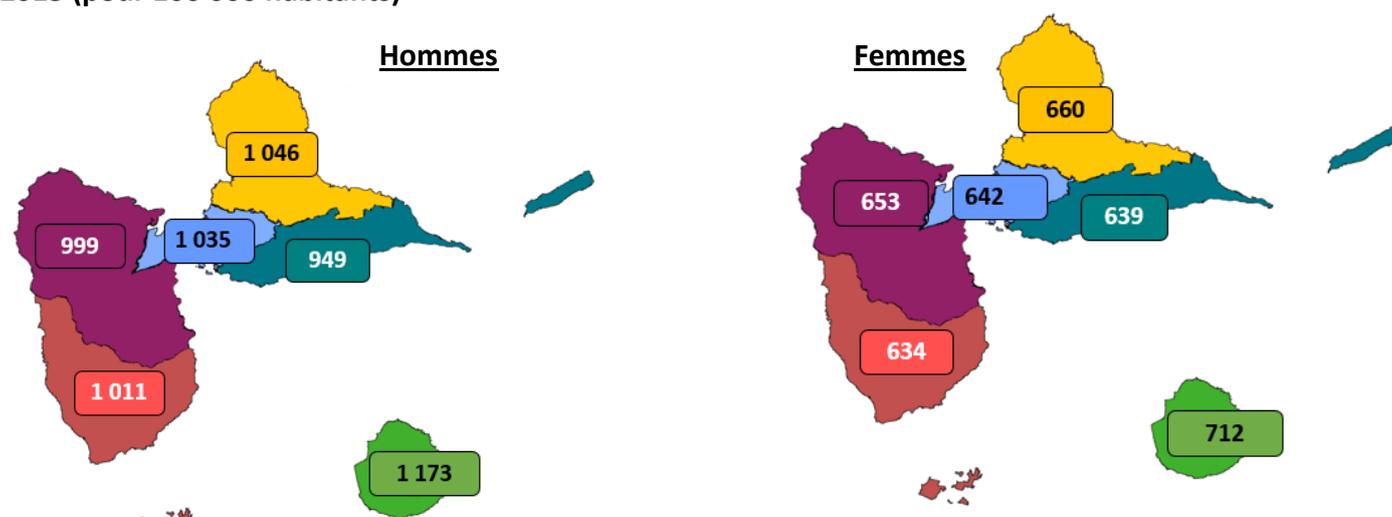


Pour les hommes, c'est à Marie-Galante que l'on enregistre le taux standardisé de mortalité le plus élevé de la Guadeloupe avec : 1 173 pour 100 000, contre 949 pour 100 000 habitants à la CARL.

Pour les femmes, c'est à Marie-Galante qu'il y a le taux standardisé de mortalité le plus élevé (712 pour 100 000 habitants) et CAGSC le plus faible (634 pour 100 000 habitants).



Figure 29-Taux standardisé de mortalité générale selon les EPCI en fonction du sexe sur la période 2010-2015 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

Quel que soit le sexe, les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de mortalité (24,5 %) suivies des tumeurs (23,5 %) [Tableau XII]. Le cancer de la prostate est la première cause de décès par cancer en Guadeloupe pour les hommes et le cancer du sein pour les femmes.

Tableau XII- Répartition* des décès suivant la cause en Guadeloupe sur la période 2010-2015

	Guadeloupe	
	Hommes	Femmes
Tumeurs	24,8 %	22,3 %
Maladies de l'appareil circulatoire	22,2 %	26,8 %
Décès non classés**	12,0 %	13,6 %
Causes externes de morbidité et de mortalité	10,6 %	4,6 %
Maladies du système nerveux	5,0 %	5,5 %
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	5,1 %	8,0 %
Nombre de décès moyen par an	1 597	1 375

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

* la répartition est calculée en faisant la somme des décès survenus chaque année de 2010 à 2015 pour une cause donnée, rapportée à l'ensemble des décès survenus sur le territoire considéré au cours de la même période

**Symptômes, signes et résultats anormaux d'exams cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs



La mortalité prématurée est définie comme l'ensemble des décès survenus avant 65 ans.

- Mortalité prématurée

Sur la période 2010-2015, 797 habitants de Guadeloupe sont décédés avant l'âge de 65 ans, en moyenne par an. Le taux standardisé de mortalité prématurée s'établit à 225 décès pour 100 000 habitants.

Tout comme la mortalité générale, le taux standardisé de mortalité prématurée des hommes est supérieur à celui des femmes. Pour les hommes, c'est toujours la CCMG qui enregistre le taux standardisé de mortalité prématurée le plus élevé de la Guadeloupe avec : 383 pour 100 000, contre 312 pour 100 000 habitants dans le Nord Basse-Terre. Pour les femmes c'est la CCMG qui a le taux standardisé prématurée le plus élevé (179 pour 100 000 habitants) et CANBT le plus faible (132 pour 100 000 habitants).

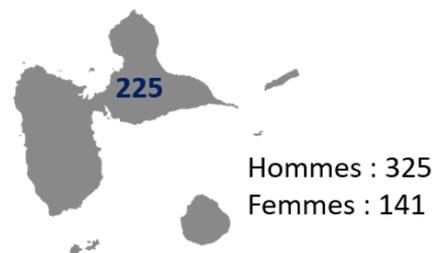
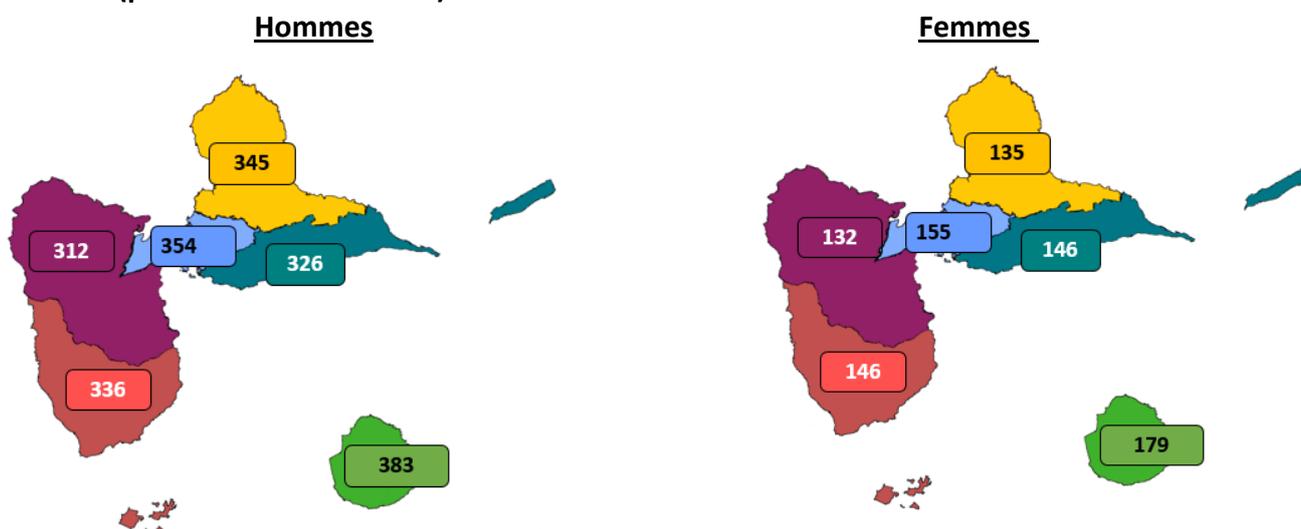


Figure 30-Taux standardisé de mortalité prématurée selon les EPCI en fonction du sexe sur la période 2010-2015 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

Les tumeurs sont la première cause de mortalité prématurée (29 %), suivies des causes externes de morbidité et de mortalité (17 %) et des maladies de l'appareil circulatoire (14 %).



SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ETAT DE SANTE PAR EPCI

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Taux standardisé d'admissions en ALD (2012-2014)							
Toutes causes	2 189 *	2 117 *	2 257	2 331 *	2 343 *	2 314	2 248
Prématurée	1 375 *	1 304 *	1 493	1 592	1 526 *	1 528	1 452
Pour diabète	649	592 *	768 *	704	664	746	672
Pour cancer	380 *	440 *	402	392	435	467	410
Pour affection psychiatrique	203	190 *	211	235 *	217	136 *	209
Taux standardisé de personnes en ALD (2019)							
Toutes causes	23 987	22 676**	23 593 **	25 426 **	24 141	18 732 **	23 999
Diabète	7 996	7 647 **	8 240 **	8 532 **	7 627 **	6 245 **	8 021
Cancer	2 725	2 825	2 628	2 626**	3 047 **	2 321 **	2 774
Affection psychiatrique	2 378	2 107 **	2 346	3 201 **	2 304 **	2 100 **	2 473
Nombre moyen de séjour hospitaliers par an (2017-2020)							
Diabète	792	468	409	287	637	82	2 674
Tumeur maligne	4 826	3 528	2 824	4 152	3 629	794	19 751
Maladies cardio-vasculaires	488	362	305	527	331	155	2 167
Taux standardisé de mortalité (2010-2015)							
Mortalité générale	799	808	829	797	780	920 *	806
Mortalité prématurée	235	207 *	224	225	223	273 *	225
Cancer	179	193	177	183	196	218	186
Cancer de la prostate (Parmi les hommes)	58	68	67	71	55	87	65
Cancer du Côlon-rectum	20	19	17	18	17	23	18
Cancer de l'estomac	13	17	17	13	18	25	16
Cancer du sein (Parmi les femmes)	24	25	24	19	26	18	23

Sources : Cnamts, CCMSA,RSI, PMSI, Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

*Différence significative avec la Guadeloupe



ENSEMBLE DES INDICATEURS PAR EPCI

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Structure et évolution de la population							
Nombre d'habitants en 2017	100 343	77 755	57 783	78 890	64 722	10 760	390 253
Densité	772	167	178	230	312	68	240
Part de femmes	56 %	54 %	53 %	54 %	53 %	52 %	54 %
Taux d'accroissement annuel entre 2012 et 2017	-0,7 %	-0,3%	-0,2 %	-1,0 %	-0,9 %	- 1,0 %	-0,7 %
Part de moins de 25 ans en 2017	34 %	32 %	30 %	29 %	29 %	27 %	31 %
Part de 65 ans et plus en 2017	16 %	16%	19 %	21 %	18 %	24 %	18 %
Structure familiale et conditions de logement (2017)							
Part de personne seule	38 %	32 %	35 %	38 %	36 %	41 %	36 %
Part de familles monoparentales	29 %	25 %	23 %	23 %	20 %	21 %	24 %
Nombre de ménages	45 061	33 181	24 847	35 089	28 794	5 084	172 057
Nombre de logements	55 533	41 660	32 824	45 507	43 724	8 276	227 525
Nombre de résidences principales	45 055	33 176	24 813	35 085	28 796	5 062	171 988
Nombre de résidences secondaires	1 892	2 825	2 479	2 148	9 939	1 020	20 303
Nombre de logements vacants	8 586	5 659	5 533	8 275	4 989	2 195	35 235
Revenus (2017)							
Revenus fiscal moyen de l'ensemble des foyers fiscaux	16 791	18 947	15 042	15 846	20 243	12 884	17 234
Revenu fiscal moyen des foyers non imposés	8 878	10 442	9 353	8 965	10 291	7 987	9 604
Part de foyers fiscaux non imposé	76 %	76 %	81 %	79 %	74 %	84 %	77 %

Source : INSEE RP 2017

Exploitation : ORSaG



	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Minimas sociaux (2017)							
Nombre d'allocataires	31 695	19 817	15 046	21 888	17 544	2 544	108 534
Nombre d'allocataires RSA	11 765	7 165	6 031	8 558	6 608	1 029	41 156
Nombre allocataire AAH	2 294	1 590	1 432	2 320	1 338	265	9 239
Scolarisation et diplôme (2017)							
Taux de scolarisation (2-17 ans)	93 %	94 %	94 %	94 %	94 %	96 %	94 %
% population âgée de 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme au moins équivalent au CAP ou au BEP	62 %	62 %	53 %	55 %	61 %	49 %	59 %
Activité Economique (2017)							
Nombre d'établissements actifs	5 449	1 317	980	1 774	1 450	285	11 255
Part d'activités de commerce	70 %	55 %	58 %	55 %	70 %	61 %	65 %
Nombre d'emplois	59 481	15 408	11 530	22 760	14 596	3 240	127 014
Part d'emplois dans le tertiaire	86 %	79 %	75 %	84 %	83 %	74 %	83 %
Population active et emploi (2017)							
Part d'actifs* ayant un emploi	50 %	52 %	47 %	47 %	52 %	49 %	50 %
Part de chômeurs	20 %	21 %	21 %	23 %	20 %	19 %	21 %
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	13 %	11 %	11 %	11 %	11 %	9 %	11 %
Retraités ou préretraités	3 %	4 %	4 %	5 %	5 %	5 %	4 %
Autres actifs	12 %	19 %	16 %	14 %	12 %	17 %	14 %
Taux de chômage	28 %	29 %	30 %	32 %	28 %	27 %	29 %

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee (RP 2017)

Exploitation ORSaG

*Parmi les 15-64 ans



	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Offre de soins (Densité des professionnels de santé libéraux pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2020)							
Médecins généralistes	106	57	61	80	73	84	78
Médecins spécialistes	146	10	17	60	36	28	61
Chirurgiens-dentistes	80	28	29	30	56	9	46
Sage-Femmes	36	17	23	21	29	0	25
Infirmiers	533	409	497	548	501	437	483
Masseurs-Kinésithérapeutes*	145	97	122	167	206	110	136
Pédicures-Podologues**	28	9	9	15	23	9	17
Orthophonistes	53	28	19	27	48	0	31
Orthoptistes	8	3	5	4	5	0	4
Psychologues	44	12	12	19	20	0	18
Diététiciens	7	6	5	3	3	0	5
Consommation de soin de ville (Nombre d'actes réalisés pour 100 habitants en 2017)							
Médecin généraliste	415	461	450	426	473	518	444
Médecin spécialiste	484	400	430	438	449	262	438
Dentiste	115	10	115	101	138	69	114
Sages-Femmes	385	316	494	918	473	130	494
Infirmier	4 909	4 905	6 074	7 510	5 046	11 779	5 819
Masseur-Kinésithérapeute	1 082	971	1 357	1 148	1 410	2 307	1 202

Source : ADELI, RPPS, Insee

Exploitation ORSaG



SYNTHESE

Structure et évolution de la population en 2017

- Densité de population : 240 habitants par km², variant de 68 hab./km² à Marie-Galante à 772 hab./km² à Cap Excellence
- 390 253 habitants, population en baisse depuis 2012 (-0,7 % par an), avec une baisse de 1 % à Marie-Galante et CAGSC contre une hausse de 0,2% à CANGT
- Population majoritairement féminine (54 % de femmes)
- 18 % de personnes âgées de 65 ans ou plus : augmentation de 9 points depuis 1990

Structure familiale et conditions de logements en 2017

- 172 057 ménages
- Prédominance des ménages composés d'une seule personne pour l'ensemble des EPCI
- Depuis 2007, augmentation du nombre de résidences secondaires (ménages) de 81 %
- 59 % de ménages propriétaires, en diminution de 2 points en 10 ans
- Amélioration des conditions de logements : davantage de logements équipés de la climatisation, de chauffage solaire et d'eau chaude

Activité économique

- En 2017, 11 255 établissements actifs en Guadeloupe, dont 65 % avec une activité de commerce, transports et services divers. 48% des établissements se situent à Cap Excellence.
- En 2017, 127 114 emplois localisés en Guadeloupe, en augmentation depuis 2007 : +2 %
- Tissu productif essentiellement tertiaire (83 % des emplois de la Guadeloupe), 3 % d'emplois dans l'agriculture

Population active et emploi en 2017

- 174 021 actifs, soit 71 % de la population en âge de travailler, dont un peu plus d'un quart tiers réside à Cap Excellence
- 122 930 habitants ayant un emploi : 50 % des 15-64 ans
- Taux d'emploi (+2 points) depuis 2007
- Taux de chômage de 29 %, stable depuis 2007, variant de 28 % à Cap Excellence contre 32 % à CAGSC

Revenus en 2017

- Revenu fiscal moyen déclaré de 17 234 euros par foyer fiscal en Guadeloupe. La CANBT et Cap Excellence ont un revenu fiscal supérieur au revenu régional.
- Part élevée de foyers non imposables : 77 % des foyers de la Guadeloupe. C'est à la CCMG et à la CANGT qu'il y a le plus de foyers fiscaux non imposable (respectivement 84 % et 81 %)



Scolarisation en 2017

- 95 236 habitants de la Guadeloupe sont scolarisés
- 59 % titulaires d'au moins le CAP ou le BEP parmi les non scolarisés âgés de 15 ans ou plus variant de 49 % à la CCMG à 62 % à Cap Excellence ou encore à la CANBT
- Part de diplômés en augmentation depuis 2007 : +12 points

Offre et consommation de soins

- Au 1^{er} janvier 2020, 78 médecins généralistes pour 100 000 habitants variant de 57 généralistes pour 100 000 habitants à CAGSC contre 106 généralistes pour 100 000 habitants à Cap Excellence
- 61 spécialistes pour 100 000 habitants. Les communautés d'agglomération du Nord Grande Terre et du Nord Basse-Terre sont les moins bien dotées en spécialistes, respectivement 17 et 10 pour 100 000 habitants
- En 2017, le nombre d'actes réalisés par les généralistes est pratiquement homogène pour l'ensemble des EPCI, variant de 415 Cap Excellence à 518 CCMG actes pour 100 habitants
- La consommation en soins médicaux réalisés par les spécialistes reste proche de la Guadeloupe (438 pour 100 habitants) à l'exception de la CCMG qui compte seulement 262 actes pour 100 habitants
- Les soins infirmiers représentent la principale consommation de soins de ville quelle que soit la zone géographique (5 819 pour 100 habitants en Guadeloupe). La CCMG compte 11 779 actes pour 100 habitants

Nouvelles admissions en ALD (période 2017-2019)

- 9 987 habitants admis en affection de longue durée (ALD), en moyenne, par an, en Guadeloupe
- 2 531 nouvelles admissions pour 100 000 habitants sur la période 2017-2019 contre 2 248 nouvelles admissions en Guadeloupe sur la période 2012-2014.
- Le taux standardisé chez les hommes a augmenté de +8 % entre 2012-2014 et 2017-2019, et celui des femmes de +12 %
- Diabète de type 1 ou 2 : 1^{ère} cause d'admission en ALD pour les femmes
- Maladies cardio-vasculaires : 1^{ère} cause d'admission en ALD pour les hommes

Personnes en ALD (2019)

- 17 021 personnes bénéficient du dispositif des affections de longues durées (ALD), en 2019 en Guadeloupe
- Le taux standardisé correspondant est 23 999 pour 100 000 habitants en Guadeloupe.
- Diabète de type 1 ou 2 : 1^{ère} cause d'ALD quel que soit le sexe
- Rapporté à la population, le taux standardisé pour la CAGSC est significativement supérieur à celui de la Guadeloupe, alors que les taux de la CANGT, la CANBT et la CCMG sont significativement inférieurs.



Hospitalisations (période 2017-2020)

- 2 674 séjours hospitaliers pour diabète en moyenne, par an
- 19 751 séjours hospitaliers pour tumeur en moyenne, par an
- 2 167 séjours hospitaliers pour diabète en moyenne, par an

Mortalité (période 2010-2015)

- 2 972 décès domiciliés en Guadeloupe, en moyenne, par an
- 806 décès pour 100 000 habitants en Guadeloupe. Le taux standardisé de mortalité générale est significativement le plus élevé pour la CCMG (920 décès pour 100 000 habitants)
- La CCMG a un taux standardisé de mortalité significativement supérieur à celui de la Guadeloupe
- Maladies de l'appareil circulatoire : 1^{ère} cause de mortalité des chez les femmes
- Tumeurs malignes : 1^{ère} cause de mortalité chez les hommes

Mortalité prématurée (période 2010-2015)

- 797 décès d'habitants de Guadeloupe en moyenne, par an, soit 27 % des décès de Guadeloupe
- 225 décès prématurés pour 100 000 habitants en Guadeloupe
- CCMG est le seul EPCI dont la population a un taux de mortalité prématurée supérieur (significativement) au taux régional. Pour la CANBT, ce taux est significativement inférieur au taux régional
- Tumeurs malignes : 1^{ère} cause de mortalité prématurée



ANNEXE 1 : Principales sources de données exploitées

Le recensement de la population

Il est réalisé par l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee). Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.

ADELI

L'arrêté du 12 juillet 2012 fonde la mise en place d'un traitement de données à caractère personnel dénommé ADELI de gestion de l'enregistrement et des listes départementales de certaines professions et usages de titres professionnels. ADELI (**Automatisation DEs Listes**) est donc un système d'information national portant sur les professionnels de santé. Un numéro ADELI est attribué à tous les praticiens salariés ou libéraux et leur sert de numéro de référence pour les professionnels hors RPPS. C'est ce numéro qui est indiqué sur leurs cartes CPS. Les professions contenues dans le répertoire ADELI basculent progressivement vers le RPPS.

RPPS

Institué par l'arrêté du 6 février 2009 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 18 avril 2017, le **Répertoire Partagé des Professionnels** intervenant dans le système de Santé (RPPS) est le répertoire unique de référence qui rassemble et publie des informations permettant d'identifier les professionnels de santé, sur la base d'un « numéro RPPS » attribué au professionnel toute sa vie. C'est un référentiel opposable : les données enregistrées sont réputées fiables et tiennent lieu de pièces justificatives.

SNIIRAM

Le **Système National d'Informations Inter Régimes de l'Assurance Maladie**, ou SNIIRAM, mis en place par la loi de financement de la sécurité sociale de 1999 est une base de données qui regroupe la totalité des informations issues de la liquidation des prestations réalisées par l'ensemble des offreurs de soins (professionnels de santé libéraux, structures hospitalières publiques et privées), tous régimes de l'Assurance-maladie confondus.



Les bases de données de mortalité du CépiDc

Depuis 1968, le CépiDc (**Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès**) de l'Inserm est chargé de réaliser annuellement la statistique nationale des causes médicales de décès en collaboration avec l'Insee. Cette statistique est établie à partir des informations recueillies à partir de deux documents : le certificat (rempli par le médecin constatant la mort) et le bulletin de décès (rempli par la mairie). En 2000, le CépiDc a mis en place un nouveau système avec comme objectif de produire une base de données sur les causes médicales de décès incluant toutes les données disponibles avec différents niveaux de présentation. Outre les données individuelles du décès (sexe, âge, lieu de décès...), la base de données comprend dorénavant les données suivantes :

- le code CIM10 de la cause initiale de décès ;
- le code CIM10 de chaque cause mentionnée sur le certificat ;
- le texte de chaque cause mentionnée sur le certificat.



ANNEXE 2 : Liste des affections de longue durée (ALD)²

N° de l'ALD	Libellé
1	Accident vasculaire cérébral invalidant
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques
4	Bilharziose compliquée
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
10	Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères
11	Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave
12	Hypertension artérielle sévère
13	Maladie coronaire
14	Insuffisance respiratoire chronique grave
15	Maladie d'Alzheimer et autres démences
16	Maladie de Parkinson
17	Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé et spécialisé
18	Mucoviscidose
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
20	Paraplégie
21	Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive
23	Affections psychiatriques de longue durée
24	Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives
25	Sclérose en plaques
26	Scoliose idiopathique structurale évolutive
27	Spondylarthrite grave
28	Suite de transplantation d'organe
29	Tuberculose active, lèpre
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

² Le décret n° 2011-726 du 24 juin 2011 (JO du 26 juin 2011) a retiré l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 à compter du 27 juin 2011.



ANNEXE 3 : Liste des maladies selon la classification internationale des maladies (CIM 10)

Chapitre	Libellé
I	Certaines maladies infectieuses et parasitaires
II	Tumeurs
III	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire
IV	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
V	Troubles mentaux et du comportement
VI	Maladies du système nerveux
VII	Maladies de l'œil et de ses annexes
VIII	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde
IX	Maladies de l'appareil circulatoire
X	Maladies de l'appareil respiratoire
XI	Maladies de l'appareil digestif
XII	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané
XIII	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
XIV	Maladies de l'appareil génito-urinaire
XV	Grossesse, accouchement et puerpéralité
XVI	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
XVII	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques
XVIII	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs
XIX	Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes
XX	Causes externes de morbidité et de mortalité
XXI	Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé
XXII	Codes d'utilisation particulière



ANNEXE 4 : Nomenclature de recueil des principales hospitalisations du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI) selon la classification internationale des maladies (CIM 10)

Comorbidité	Diagnostic Principal (DP)	Diagnostic relié (DR)
Diabète	- E10 à E14	- E10 à E14
Cancer	- C00 à C97	- C00 à C97 - Z51.0 - Z51.1
Maladies cardiovasculaires		
Hypertension	- I10 à I13 - I15	- I10 à I13 - I15
Infarctus du myocarde	- I21 à I22	
Insuffisance cardiaque	- I50 - I97.1	- I50 - I97.1



Imm. Le Squale - Rue René RABAT
Houelbourg sud II - 97 122 Baie-Mahault

Tél.: 0590 47 61 94 / Fax : 0590 47 17 02
Email : info@orsag.fr / Site : www.orsag.fr



FINANCEMENT

